Rapport Financier Semestriel

June 30, 2026

Median Technologies SA

ALMDT
EURONEXT GROWTH

MEDIAN TECHNOLOGIES – PRÉSENTATION DU GROUPE

Median Technologies est une Société Anonyme à conseil d'administration créée en 2002 et domiciliée en France. Notre Société se situe sur la technopole de Sophia-Antipolis dans les Alpes-Maritimes où nous avons notre siège social. Ce site regroupe la grande majorité de nos équipes, dont l'intégralité des équipes de Recherche et Développement pour nos deux activités iCRO et eyonis®.

Notre Société possède également plusieurs filiales opérationnelles et commerciales :

- Median Technologies Inc. aux États-Unis,
- Median eyonis® Inc. Aux États-Unis et,
- Median Medical Technology (Shanghai) Co., Ltd. en Chine.

La Société est cotée sur le marché Euronext GROWTH Paris depuis 2011. (Code mnémonique : ALMDT - ISIN : FR0011049824). Median est labellisée « Entreprise innovante » par BPI Financement.

MEDIAN TECHNOLOGIES – PRÉSENTATION DU GROUPE - 2 -

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE - 4 -
B. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - 9 -
C. LEVÉES DE FONDS DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE - 11 -
D. ACTIONNARIAT AU 30 JUIN 2026 - 12 -

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS - 13 -

A. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - 14 -
B. ÉTAT DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ - 15 -
C. ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (OCI) - 15 -
D. ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS - 16 -
E. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ - 17 -
F. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS SELON LES NORMES IFRS - 18 -

NOTE 1 Présentation des événements majeurs - 18 -
NOTE 2 Principes comptables, méthodes d'évaluation, options IFRS retenues - 21 -
NOTE 3 Immobilisations incorporelles - 23 -
NOTE 4 Immobilisations corporelles - 23 -
NOTE 5 Actifs financiers non courants - 24 -
NOTE 6 Créances clients - 24 -
NOTE 7 Actifs financiers courants - 25 -
NOTE 8 Autres actifs courants - 25 -
NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie - 26 -
NOTE 10 Instruments financiers par catégorie - 27 -
NOTE 11 Capitaux propres - 28 -
NOTE 12 Engagements envers le personnel - 32 -
NOTE 13 Provisions courantes et non courantes - 34 -
NOTE 14 Dettes financières - 34 -
NOTE 15 Impôts différés - 42 -
NOTE 16 Dettes fournisseurs et autres dettes courantes - 43 -
NOTE 17 Passifs sur contrats - 43 -
NOTE 18 Chiffre d'affaires - 44 -
NOTE 19 Charges externes - 45 -
NOTE 20 Charges du personnel - 46 -
NOTE 21 Taxes - 46 -
NOTE 22 Paiements fondés sur des actions - 47 -
NOTE 23 Résultat financier - 52 -
NOTE 24 Impôt sur le résultat - 52 -
NOTE 25 Résultat par action - 53 -
NOTE 26 Engagements hors bilan et autres passifs éventuels - 54 -
NOTE 27 Opérations avec des parties liées - 56 -
NOTE 28 Dividendes - 57 -
NOTE 29 Événements postérieurs à la clôture - 58 -

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS - 59 -

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Transformer les images en informations décisionnelles pour proposer de meilleurs soins aux patients

Median Technologies contribue à vaincre le cancer en générant des informations cliniques décisionnelles à partir des images médicales des patients. Nous sommes une société innovante dans le domaine des technologies de la santé et sommes spécialistes de l'image médicale.

Nous déployons nos technologies propriétaires d'intelligence artificielle, de *computer vision* et de traitement du signal, pour développer des logiciels dispositifs médicaux permettant de révolutionner l'analyse des images médicales en routine radiologique d'une part, et d'autre part permettant d'exploiter de façon optimale les images dans les essais cliniques et les plans de développement de médicaments des acteurs de l'industrie pharmaceutique.

Grâce à nos technologies, nous transformons les images médicales en informations décisionnelles pour mieux diagnostiquer, traiter et suivre les patients.

Nous sommes spécialisés dans le traitement des images en oncologie, une aire thérapeutique où l'imagerie est clé puisqu'elle intervient dans toutes les étapes de la prise en charge des patients et ce, pour tous les cancers à tumeurs solides.

Nous nous positionnons sur deux segments d'activité, à savoir le développement clinique des médicaments et les soins aux patients, sur lesquels nous apportons trois niveaux de valeur ajoutée :

- **Créer plus de valeurs pour les essais cliniques des sociétés biopharmaceutiques** : en déployant nos technologies propriétaires d'analyse et de gestion des images médicales, nous extrayons des données sur l'efficacité des candidats médicaments en oncologie et rationalisons la gestion des images dans les essais cliniques grâce à un processus qualité intégré ;

- **Plus de données décisionnelles basées sur l'Intelligence Artificielle pour de nouveaux médicaments en oncologie** : nous travaillons en partenariat avec les laboratoires pharmaceutiques pour identifier des patients à un stade précoce afin de les inclure dans les essais cliniques, pour découvrir des biomarqueurs d'imagerie prédictifs et pour développer des tests compagnons, tout cela grâce aux technologies de l'IA ;

- **Des diagnostics plus précoces et plus précis grâce à l'Intelligence Artificielle** : nous développons des logiciels dispositifs médicaux pour le diagnostic précoce des cancers en routine clinique, notamment dans le cadre de programmes de dépistage.

Aujourd'hui, nous sommes présents aux États-Unis, à ce jour le plus grand marché dans le domaine des essais cliniques et celui de la santé, en Europe et également en Chine, une région en pleine croissance sur le marché du développement clinique et de la santé.

Des partenariats cliniques et technologiques impactants

Depuis la création de la société, nous avons construit des partenariats de confiance avec des centres médicaux de premier ordre dans le monde et des collaborations stratégiques avec des industries technologiques leaders dans leur domaine au niveau mondial.

Derrière notre technologie, nos équipes

En tant qu'individus et en tant qu'équipe, nous sommes animés par quatre valeurs d'entreprise qui nous sont essentielles :

- Donner du sens à l'innovation en santé.
- Placer les patients au cœur de notre raison d'être.
- Aider nos clients à atteindre leurs objectifs.
- Promouvoir la qualité comme un élément impondérable dans notre savoir-faire, dans notre savoir-être.

Ces valeurs définissent qui nous sommes, ce que nous faisons, la manière dont nous le faisons, et ce à quoi nous aspirons.

Nous nous efforçons d'appliquer ces valeurs dans nos relations entre collaborateurs dans l'entreprise, dans nos relations avec nos clients et nos partenaires ; ces valeurs sont également clé pour conduire l'ensemble des projets sur lesquels nous travaillons.

Nous changeons la façon dont les images médicales sont utilisées dans les essais cliniques et dans le soin des patients, nous extrayons des images médicales des biomarqueurs digitaux avancés, avec une haute qualité de manière non invasive, afin qu'ils deviennent le standard pour le développement de nouvelles thérapies, pour le diagnostic des maladies et le traitement des patients. Dans notre travail au quotidien, il n'y a pas de plus grande satisfaction que de créer une différence qui permet d'aider à sauver ou à améliorer la vie de millions de patients.

Deux divisions pour adresser deux versants de l'innovation en santé : l'innovation thérapeutique et l'innovation dans le domaine des dispositifs médicaux

Notre société est structurée en deux divisions : **eyonis®** dont la vocation est de mettre sur le marché des logiciels dispositifs médicaux permettant de diagnostiquer plus tôt et plus précisément les cancers à partir des images, et **iCRO** pour l'utilisation optimale des images dans les plans de développement de nouveaux médicaments et les essais cliniques de l'industrie pharmaceutique en oncologie.

Avec eyonis®, notre intention est de changer le paradigme dans le diagnostic par imagerie des cancers.

Nous développons des logiciels dispositifs médicaux mettant à profit les technologies de l'Intelligence Artificielle et du Machine Learning pour aider les professionnels de santé à diagnostiquer les patients plus tôt et plus précisément à partir des images médicales. Notre ambition est de devenir le leader mondial du diagnostic précoce des cancers en appliquant les technologies de l'intelligence artificielle aux images médicales et d'aider à transformer en profondeur la pratique médicale dans la prise en charge des cancers. Cette ambition s'appuie sur le constat médical que plus les cancers sont diagnostiqués tôt, plus les chances de guérison sont élevées pour les patients. Le diagnostic précoce supporte la mise en place d'une médecine préventive, dont nous avons la conviction qu'elle est la médecine de demain.

eyonis® cible aujourd'hui prioritairement deux pathologies mortelles très impactantes en termes de santé publique :

- **Le cancer du poumon** : Le cancer du poumon est la première cause de mortalité par cancer dans le monde en 2024, avec environ 1,9 million de décès, soit 19,1 % de l'ensemble des décès liés au cancer[1]. Le taux de survie à 5 ans des patients diagnostiqués d'un cancer du poumon est d'environ 20 %[2] tous stades confondus au niveau mondial. Ce faible taux de survie à cinq ans est dû au fait que le cancer du poumon, asymptomatique dans ses premiers stades est généralement diagnostiqué tardivement. A contrario, le taux de survie à 20 ans pour les patients détectés au stade le plus précoce de la maladie (stade T1aN0M0) est de 95% à 20 ans[3]. Ces chiffres démontrent que le diagnostic précoce de ce cancer aujourd'hui de mauvais pronostic grâce à des programmes de dépistage est un enjeu majeur de santé publique.

- **Le cancer primaire du foie** : Le carcinome hépatocellulaire (CHC) représente plus de 80 % des cancers primitifs du foie. Le cancer du foie est la troisième cause de mortalité par cancer dans le monde et son incidence est en augmentation[4]. Malgré des progrès thérapeutiques, son pronostic reste défavorable, avec un taux de survie globale à cinq ans inférieur à 20 %. Lorsqu'il est diagnostiqué à un stade précoce, le carcinome hépatocellulaire peut être traité par résection chirurgicale ou transplantation hépatique, avec un taux de survie globale à 5 ans de 50 à 70 %[5].

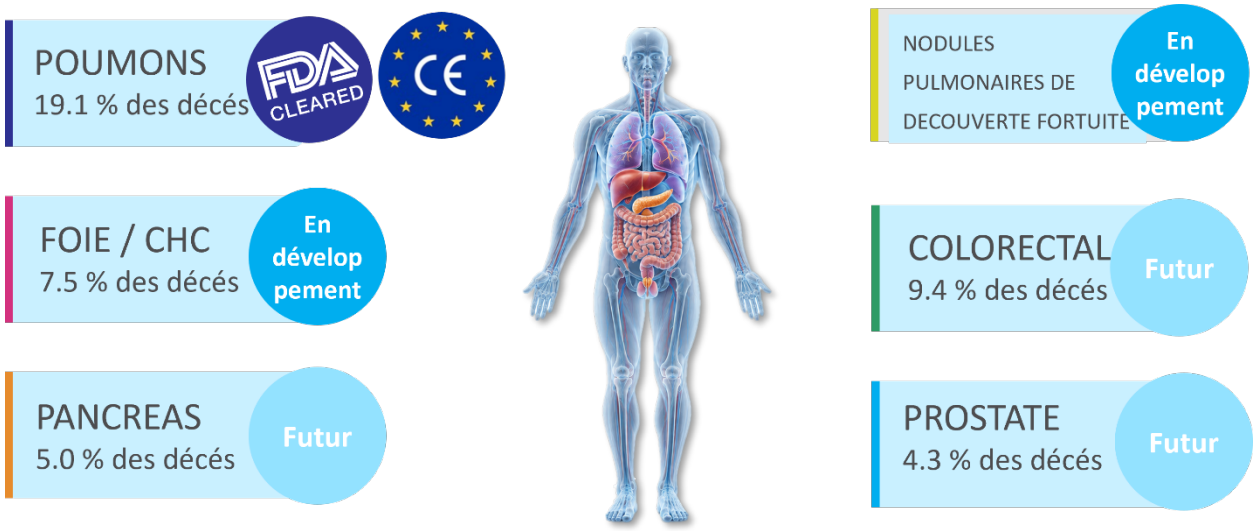
[1] GLOBOCAN 2024 – WHO - https://www.iarc.who.int/news-events/global-cancer-statistics-2024-globocan-estimates-of-incidence-and-mortality-worldwide-for-34-cancers-in-186-countries/

[2] https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/37986711/

[3] Henschke et al., Radiology 2023 — I-ELCAP 20-year follow-up. https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/37934099/

[4] WHO - https://www.who.int/europe/fr/news/item/28-07-2023-world-hepatitis-day--reducing-the-risk-of-liver-cancer

[5] https://worldmetrics.org/hepatocellular-carcinoma-statistics/



Source: Global Cancer Statistics (GLOBOCAN 20224)
https://www.iarc.who.int/news-events/global-cancer-statistics-2024-globocan-estimates-of-incidence-and-mortality-worldwide-for-34-cancers-in-186-countries/

Positionnement et état d'avancement du portefeuille de logiciels dispositifs médicaux eyonis®

Après cinq ans de recherche et de développement clinico-réglementaire, Median Technologies a obtenu au cours du premier semestre 2026 les autorisations de mise sur le marché pour son premier logiciel dispositif médical **eyonis® LCS (Lung Cancer Screening)** qui supporte le dépistage précoce du cancer du poumon : autorisation de mise sur le marché américain (FDA 510(k)) en février 2026, suivie en juillet 2026 par l'obtention du marquage CE permettant la mise sur le marché européen. eyonis® LCS est à ce jour le seul logiciel dispositif médical basé sur l'IA intégrant les fonctionnalités de détection et de diagnostic des nodules pulmonaires (CADe/CADx)[6], ciblant spécifiquement les procédures de dépistage du cancer du poumon et commercialement disponible aux États-Unis et en Europe.

La population éligible au dépistage du cancer du poumon aux États-Unis est de 14.5 millions de personnes (révision de l'USPSTF en 2021) et les recommandations de l'American Cancer Society (ACS) en 2023 concernent une population de 19 millions de personnes. La maturité des programmes de dépistage du cancer du poumon et l'existence d'un code de remboursement applicable à l'utilisation d'eyonis® LCS aux États-Unis, font du marché américain le marché prioritaire d'eyonis® LCS. En se basant sur les mêmes critères d'éligibilité USPSTF 2021 qu'aux États-Unis, la population européenne éligible en Europe est estimée à 22 millions de personnes. Les programmes de dépistage nationaux se mettent progressivement en place en Europe.

Avec l'obtention de l'autorisation FDA 510(k) et le marquage CE d'eyonis® LCS au cours du premier semestre 2026, l'activité de la division eyonis®, de Median est passée d'un stade de recherche et développement à un stade commercial. Le déploiement commercial d'eyonis® LCS aux États-Unis est réalisé par la filiale américaine de Median, eyonis® inc.

En parallèle, les programmes de développement concernant le cancer du foie (HCC – HepatoCellular Carcinoma), et les découvertes fortuites de cancers du poumon (IPN – Incidental Pulmonary Nodules) ont progressé au cours de la première moitié de 2026.

[6] Un dispositif CADe radiologique est « destiné à identifier, marquer, mettre en évidence ou attirer l'attention sur des zones d'intérêt d'une image qui peuvent révéler des anomalies lors de l'interprétation par le clinicien ». Un dispositif CADx est « destiné à fournir des informations au-delà de l'identification d'anomalies, telles qu'une évaluation de la maladie » (Traduction source FDA).

iCRO fournit des services de gestion et d'analyse par l'IA des images médicales dans les essais cliniques en oncologie.

Nos clients sont les laboratoires pharmaceutiques ainsi que les sociétés de biotechnologie mettant sur le marché de nouveaux traitements en oncologie, aujourd'hui l'aire thérapeutique la plus importante en nombre d'essais cliniques conduits dans le monde et en investissements R&D de l'industrie biopharmaceutique. iCRO est une activité commerciale, qui à ce jour génère l'intégralité du chiffre d'affaires de la Société. L'activité iCRO se structure autour de services pour la gestion du *workflow* des images des essais cliniques, et de l'utilisation de la plateforme propriétaire d'imagerie iSee®, pour la lecture et l'analyse de ces images.

Median Technologies fournit des **services d'imagerie centralisés**, par l'intermédiaire de son siège social en France pour le marché européen, de sa filiale à Boston pour le marché américain, et de sa filiale à Shanghai pour le marché chinois et de l'Asie de l'Est.

Le Groupe travaille à ce jour avec plus de 95 acteurs de l'industrie pharmaceutique (laboratoires pharmaceutiques mondiaux et sociétés de biotechnologie). Median Technologies travaille également en partenariat avec des CRO mondiaux, pour lesquels nos solutions et services d'imagerie complètent leur expertise traditionnelle en matière de gestion des essais cliniques. Nous fournissons des services d'imagerie pour les essais en oncologie de la phase I à la phase III. Au 30 juin 2026, Median avait participé à 365 essais cliniques, avec une part importante d'études de phase III (148 études) qui correspondent aux études menant aux autorisations de mise sur le marché des nouvelles molécules médicamenteuses.

Notre offre de services d'imagerie est construite autour de notre plateforme d'imagerie propriétaire **iSee®.**

- iSee® fournit une lecture experte des images de nos clients, en automatisant et en standardisant la détection des tumeurs cancéreuses solides, leur sélection et leur mesure et permet de suivre dans le temps la réponse du patient au traitement, qui est l'indicateur de l'efficacité des nouvelles molécules.

- iSee® mesure des biomarqueurs standards et avancés en utilisant divers critères d'imagerie, de RECIST 1.1 jusqu'à des critères plus spécifiques comme le volume lésionnel, mRECIST ou iRECIST.

- iSee® permet d'analyser les images pour le suivi de tout type de cancer à tumeurs solides.

Depuis mai 2022, Median a complété son offre de services iCRO par un ensemble de services intégrant l'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans les plans de développement de médicaments en oncologie. Cette seconde offre, se nomme **Imaging Lab.**

- Imaging Lab accompagne les mutations de l'industrie pharmaceutique, et concerne notamment le développement de thérapies ciblant des patients atteints de cancers en stade précoce, un changement de paradigme en cours dans cette industrie.

- Imaging Lab apporte de nouvelles réponses sur plusieurs axes clés pour le succès des essais cliniques et rend possible, grâce à l'IA, l'inclusion dans les essais de patients diagnostiqués à des stades précoces des maladies et la découverte de biomarqueurs prédictifs de la réponse aux candidats médicaments. Le but est d'optimiser le plan de développement clinique des nouvelles molécules, en facilitant notamment les décisions de Go/No-Go afin d'augmenter le taux de succès des essais cliniques. Ce taux est particulièrement faible en oncologie, générant un coût moyen de développement de 2,8 milliards de dollars pour la mise sur le marché d'une nouvelle molécule, contre en moyenne 1 milliard de dollars par nouvelle molécule mise sur le marché pour les autres aires thérapeutiques[7].

[7] https://www.biopharmadive.com/news/new-drug-cost-research-development-market-jama-study/573381/

B. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil d'administration apporte une expertise clé dans les domaines cliniques, industriels, financiers et stratégiques. Il est présidé par Oran Muduroglu.

ORAN MUDUROGLU - Président



Oran Muduroglu est une personnalité reconnue des technologies de la santé. Au cours de sa carrière, il a élaboré avec succès des solutions améliorant la qualité et l'accès aux informations de santé. Oran a plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie de la santé, en tant que CEO et membre du conseil d'administration de sociétés telles que Verily, Medicalis, Philips Medical Systems, Stentor. Il est diplômé en sciences de l'Ingénieur du King's College London.

FREDRIK BRAG - Directeur Général



Fredrik Brag a fondé la société en 2002 et a apporté une expertise dans le business development, l'organisation des levées de fonds et l'introduction en bourse des sociétés technologiques.

Il a préalablement occupé les fonctions de vice-président de HealthCenter/Focus Imaging, dans lequel il s'est constitué une expérience importante dans le domaine de l'imagerie médicale et des technologies de l'information. Il est diplômé de la Stockholm School of Economics.

OERN STUGE - Administrateur



Oern Stuge est président de la société Orsco Lifesciences AG. Il a participé au développement de sociétés dont 7 ont été vendues ou introduites en bourse avec succès. Auparavant, il a travaillé pendant 12 ans pour Medtronic, Inc., en tant que membre du comité exécutif et du comité opérationnel. Il a mené avec succès le repositionnement de l'activité Chirurgie Cardiaque de Medtronic au niveau mondial. Sous sa direction, Medtronic a fondé la division de Cardiopathie Structurelle et a lancé et commercialisé la première valve cardiaque percutanée au monde. Il est diplômé de l'université de Médecine d'Oslo et possède un MBA de l'IMD Business School de Lausanne.

KAPIL DHINGRA - Administrateur



Kapil Dhingra est à la tête de KAPital Consulting, et est également membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans le domaine des sciences de la vie, notamment Advanced Accelerator Applica-tions, Exosome Diagnostics Inc., Autolus, and Five Prime, Inc. Par le passé, il a siégé au conseil d'administration de sociétés telles que Biovex, Micromet, Algeta et YM Biosciences qui ont été par la suite acquises par de grands groupes pharmaceutiques. Il a également travaillé pendant plus de 25 ans dans le domaine de la recherche et du développement en oncologie, dont 9 ans chez Hoffman-La Roche où il a exercé plusieurs fonctions et a été en particulier Vice-Président, Directeur de la Stratégie et du Développement Clinique en Oncologie.

TIM HAINES - Administrateur



Tim Haines est associé gérant chez Abingworth et a plus de 30 ans d'expérience en management international dans des sociétés publiques et privées de l'industrie des sciences de la vie. Il est membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés faisant partie du portefeuille d'Abingworth. Tim est titulaire d'un BSc de l'Université d'Exeter et d'un MBA de l'INSEAD.

BEN MCDONALD - Administrateur



Ben McDonald est co-fondateur, associé et directeur des investissements chez Aegis Group Partners, une société d'investissement dans les technologies de pointe. Il supervise les investissements d'Aegis Group Partners dans un ensemble de secteurs industriels notamment les secteurs de l'intelligence artificielle, du logiciel, de la biotechnologie, de l'informatique quantique, des biomatériaux et de la CleanTech. Ben McDonald est diplômé de l'Université de Cambridge (Master of Business Administration) et de l'Université de Western (Honours Business Administration Program).

DIDRIC CEDERHOLM - Administrateur



Didric Cederholm est cofondateur et directeur des investissements de Lion Point Capital, un fonds d'investissement international ciblant des opportunités d'investissement liées à des situations spéciales. Avant de fonder Lion Point Capital, Didric a travaillé pendant près de huit ans chez Elliott Management, après avoir été Principal chez Eos Partners. Didric est diplômé avec mention de la Columbia Business School en 2003, où il a été boursier Fulbright, et est également titulaire d'un Master en droit (LL.M.) de l'Université de Stockholm, obtenu en 2001. Entre 1997 et 1999, Didric a servi dans les forces armées suédoises en tant qu'officier interrogateur, puis comme sous-lieutenant au sein du renseignement militaire suédois.

C. LEVÉES DE FONDS DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE

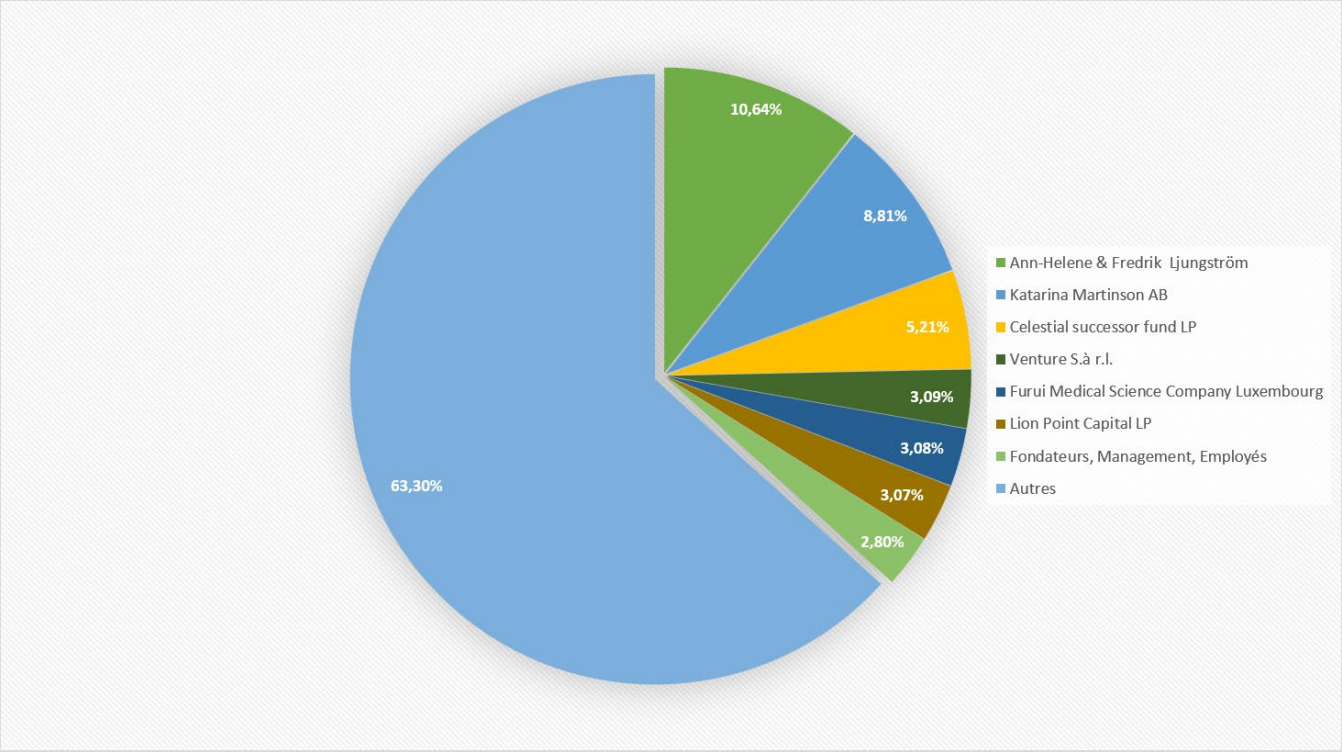
Date	Historique	Nombre d'actions	Capital Social (En €)	Levée de fonds (en €)
	Capital social avant la cotation	**4 349 482**	**217 474 €**	
2010 / 2019	Augmentation de capital en numéraire. Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice, d'actions gratuites, de BSPCE et de BSA. Emission d'**1 action de préférence de catégorie B.** Emission d'actions de **préférence de catégorie E** suite à l'exercice de BSPCE.	7 777 943	388 897 €	76 864 308 €
2020	Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice de Stocks-Options.	11 000	550 €	15 950 €
2021	Augmentation de capital par placement privé avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission de 2.446.285 actions pour un prix de souscription de 11,50€ chacune, dont 11,45€ de prime d'émission en date du 29 mars 2021. Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice, de BSPCE, de Stock-Options, d'actions gratuites et de BSA.	3 355 024	167 751 €	34 827 677 €
2022	Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice de Stocks-Options et d'actions gratuites.	308 000	15 400 €	76 725 €
2023	Augmentation de capital en Juillet 2023 avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un prix de souscription de 4,70€ chacune, dont 4,65€ de prime d'émission, par émission de 2.380.668 actions ordinaires par voie de placement privé et 88.491 actions ordinaires nouvelles par voie d'offre au public, au profit d'investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid. Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice, de BSPCE, de Stock-Options, d'actions gratuites et de BSA.	2 603 159	130 158 €	11 514 939 €
2024	Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice de Stocks-Options et d'actions gratuites.	112 375	5 619 €	7 250 €
2025	Le 21, 22 et 31 juillet et du 5 août 2025 augmentation de capital par une émission de 14 424 541 ABSA (représentant une émission de 14 424 541 actions nouvelles et 14 424 541 BSA à un prix de souscription unitaire fixé, à 1,66 € par action, dont 1,61 € de prime d'émission. Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice de Stocks-Options, d'actions gratuites, de bons de souscriptions d'actions ainsi que d'obligations remboursables en actions.	18 234 375	911 719 €	30 275 598 €
2026	Augmentation de capital en Juin 2026 avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un prix de souscription de 5€ chacune, dont 4,95€ de prime d'émission, par émission de 8.000.000 actions ordinaires par voie d'offre publique, 2.000.000 d'actions ordinaires nouvelles au titre de l'offre réservée, et 480.000 actions ordinaires au profit d'une catégorie de personnes. Emission d'actions ordinaires suite à l'exercice de Stocks-Options, d'actions gratuites, de bons de souscriptions d'actions.	12 259 280	612 964 €	54 095 516 €
	Capital social au 30 juin 2026	**49 010 638**	**2 450 532 €**	

D. ACTIONNARIAT AU 30 JUIN 2026

Tableau Synthétique

Sociétés	%	Actions
Ann-Helene & Fredrik Ljungström	10,64%	5 215 396
Katarina Martinson AB	8,81%	4 320 000
Celestial successor fund LP	5,21%	2 553 312
Venture S.à r.l.	3,09%	1 512 000
Furui Medical Science Company Luxembourg	3,08%	1 507 692
Lion Point Capital LP	3,07%	1 506 024
Fondateurs, Management, Employés	2,80%	1 370 544
Autres	63,30%	31 025 670
Total au 30 juin 2026	**100,00%**	**49 010 638**

Graphique



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Les chiffres et les informations présentés sont basés sur les comptes consolidés du Groupe, établis de manière volontaire et en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

MEDIAN Technologies (« la Société ») est une société anonyme à conseil d'administration créée en 2002 et domiciliée en France.

Le siège social de la Société est sis Les Deux Arcs - 1800 route des Crêtes – 06560 Valbonne.

Les principaux domaines d'activité de la Société et de ses filiales (l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ») sont l'édition de logiciels et la fourniture de services dans le domaine de l'imagerie médicale en oncologie. Le Groupe développe et commercialise des solutions logicielles et propose des services optimisant l'exploitation des images médicales pour le diagnostic et le suivi des patients atteints de cancers.

La Société est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris depuis 2011 (anciennement Alternext - Code mnémonique : ALMDT - ISIN : FR0011049824).

Les états financiers du Groupe au 30 juin 2026 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

- Le total des Actifs et Passifs de l'exercice clos le 30 juin 2026 s'élève à 78 009 K€.
- Le Résultat net consolidé de la période dégage une perte de 26 937 K€.
- La période a une durée de 6 mois du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026.

A. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	3	1 647	1 769
Immobilisations corporelles	4	2 225	2 270
Actifs financiers non courants	5	490	478
Total des actifs non courants		**4 362**	**4 517**
Stocks		25	80
Créances clients et autres créances	6	5 662	6 517
Actifs financiers courants	7	184	163
Autres actifs courants	8	6 949	6 349
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	9	60 828	18 246
Total des actifs courants		**73 647**	**31 355**
TOTAL DES ACTIFS		**78 009**	**35 872**

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Capital	11	2 451	1 838
Primes liées au capital	11	180 544	128 993
Réserves consolidées		(158 852)	(131 832)
Ecart de Conversion		(8)	(81)
Résultat net	25	(26 937)	(34 069)
Total des Capitaux Propres		**(2 803)**	**(35 151)**
Dont part du Groupe		(2 803)	(35 151)
Engagement envers le personnel	12	1 015	937
Provisions non courantes	13	105	92
Dettes financières non courantes	14	24 404	22 975
Passif d'impôts différés	15	254	257
Total des Passifs non courants		**25 778**	**24 262**
Provisions courantes	13	227	257
Dettes financières courantes	14	1 717	2 348
Instruments financiers	14	33 936	26 599
Dettes fournisseurs et autes dettes courantes	16	11 871	10 381
Passifs sur contrats	17	7 283	7 176
Total des Passifs courants		**55 034**	**46 761**
TOTAL DES PASSIFS		**78 009**	**35 872**

B. ÉTAT DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

Etat du résultat net consolidé - Période de 6 mois (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	18	11 751	11 297
Autres produits de l'activité		8	63
Produits des activités ordinaires		**11 759**	**11 360**
Achats consommés		319	310
Charges externes	19	(9 353)	(8 873)
Taxes		(213)	(328)
Charges de personnel	20	(18 628)	(10 721)
Dotat. nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		(1 104)	(1 083)
Autres charges d'exploitation		(11)	(1)
Autres produits d'exploitation		-	64
Résultat Opérationnel		**(17 232)**	**(9 273)**
Coût de l'endettement financier net	23	(2 578)	(1 882)
Autres charges financières	23	(7 699)	(1 563)
Autres produits financiers	23	733	3 479
Résultat Financier Net		**(9 544)**	**34**
Charges d'impôt sur le résultat	24	(161)	32
RESULTAT NET	25	**(26 937)**	**(9 207)**
Résultat net part du Groupe		(26 937)	(9 207)
Résultat net part du groupe de base et dilué par actions	25	**(0,55)**	**(0,50)**

C. ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (OCI)

Eléments du résultat sur 6 mois (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net		**(26 937)**	**(9 207)**
Activités à l'étranger - écart de conversion		73	(152)
Total des éléments recyclables		**73**	**(152)**
Pertes et gains actuariels sur les régimes à prestations définies		(32)	146
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		8	(37)
Total des éléments non recyclables		**(24)**	**109**
RESULTAT GLOBAL		**(26 888)**	**(9 250)**

D. ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capitaux propres du Groupe (en milliers d'euros)	Note	Capital	Primes liées au capital			Réserves consolidées				Réserves de conversion - Autres éléments du résultat global	Résultat consolidé	Total
			Prime d'émission	BSA	Total primes liées au capital	Réserve d'actions propres	Réserves consolidées	Autres éléments du résultat global	Total réserves consolidés			
1/01/2025		**926**	**97 269**	**362**	**97 630**	**(213)**	**(106 924)**	**(159)**	**(107 295)**	**12**	**(25 240)**	**(33 967)**
Affectation du résultat N-1					-		(25 240)		(25 240)		25 240	-
Augmentation de capital	**11**	49	2 511		2 511				-			2 560
Attribution de BSA					-				-			-
Variation des écarts de conversion					-				-	(152)		(152)
Variation des écarts actuariels nets des impôts différés					-			109	109			109
Résultat de la période N					-				-		(9 207)	(9 207)
Paiements en actions					-		335		335			335
Actions propres acquises et vendues					-	(74)			(74)			(74)
Autres réserves					-				-			-
Imputation des pertes antérieures sur la prime d'émission					-				-			-
30/06/2025		**975**	**99 779**	**362**	**100 141**	**(286)**	**(131 829)**	**(49)**	**(132 164)**	**(140)**	**(9 207)**	**(40 395)**
Affectation du résultat N-1					-				-			-
Augmentation de capital	**11**	863	28 818		28 818				-			29 681
Attribution de BSA				34	34				-			34
Variation des écarts de conversion					-				-	59		59
Variation des écarts actuariels nets des impôts différés					-			17	17			17
Résultat de la période N					-				-		(24 862)	(24 862)
Paiements en actions					-		207		207			207
Actions propres acquises et vendues					-	109			109			109
Autres réserves					-		(1)		(1)			(1)
Imputation des pertes antérieures sur la prime d'émission					-				-			-
31/12/2025		**1 838**	**128 597**	**396**	**128 993**	**(177)**	**(131 623)**	**(32)**	**(131 832)**	**(81)**	**(34 069)**	**(35 151)**
Affectation du résultat N-1					-		(34 069)		(34 069)		34 069	-
Augmentation de capital	**11**	**613**	**51 465**		**51 465**				-			**52 078**
Attribution de BSA				**86**	**86**				-			**86**
Variation des écarts de conversion					-				-	**73**		**73**
Variation des écarts actuariels nets des impôts différés					-			**(24)**	**(24)**			**(24)**
Résultat de la période N					-				-		**(26 937)**	**(26 937)**
Paiements en actions					-		**7 046**		**7 046**			**7 046**
Actions propres acquises et vendues					-	**27**			**27**			**27**
Autres réserves					-				-			-
Imputation des pertes antérieures sur la prime d'émission					-				-			-
30/06/2026		**2 451**	**180 062**	**481**	**180 544**	**(150)**	**(158 646)**	**(57)**	**(158 852)**	**(9)**	**(26 937)**	**(2 803)**

E. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026 (6 mois)	31/12/2025 (12 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Résultat net	**25**	**(26 937)**	**(34 069)**	**(9 207)**
Dotations nettes aux Amortissements et provisions		**1 157**	3 138	1 277
Paiement fondé sur des actions	**22**	**7 046**	543	335
Plus et moins values de cession		**-**	(1)	(1)
Coût de l'endettement financier net	**15**	**2 536**	4 535	1 882
Variation de la juste valeur des warrants	**14**	**7 336**	12 211	(2 321)
Autres variations sans incidence sur la trésorerie		**(897)**	(1 233)	(823)
Charges d'impôts de la période, y compris impôts différés	**24**	**161**	147	(32)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		**(9 598)**	**(14 728)**	**(8 890)**
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		**(475)**	**(1 035)**	**1 305**
Intérêts payés		**(649)**	(1 479)	(635)
Impôts payés		**1 669**	(184)	1 369
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**(9 053)**	**(17 426)**	**(6 851)**
Incidence des variations de périmètre				
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations incorporelles		**(446)**	(743)	(370)
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations corporelles		**(107)**	(4)	-
Encaissement sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		**-**	-	-
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations financières		**(33)**	(77)	76
Encaissement sur cessions d'immobilisations financières		**-**	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(586)**	**(824)**	**(294)**
Augmentation de capital ou apports	**11**	**53 922**	29 417	1 972
Frais sur augmentation de capital	**11**	**(831)**	-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres		**27**	36	(74)
Souscription d'emprunts	**14**	**1 028**	20 516	2 093
Frais d'émission d'emprunts		**-**	(54)	-
Remboursement d'emprunts		**-**	(20 073)	-
Remboursement de la dette liée aux droits d'utilisation des actifs loués	**14**	**(2 006)**	(1 409)	(483)
Flux net de trésorerie lié au financement		**52 140**	**28 433**	**3 508**
Incidence de la variation des taux de change		**109**	(97)	(148)
VARIATION DE LA TRESORERIE		**42 611**	**10 086**	**(3 784)**
Trésorerie à l'ouverture		**18 214**	**8 129**	**8 129**
Trésorerie à la clôture		**60 825**	**18 214**	**4 344**

F. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS SELON LES NORMES IFRS

NOTE 1 PRESENTATION DES EVENEMENTS MAJEURS

a) Activité iCRO

Le chiffre d'affaires a atteint 11,8 M€ au premier semestre 2026, contre 11,3 M€ au premier semestre 2025. Sur la base des montants non arrondis présentés en note 18, soit respectivement 11 751 K€ et 11 297 K€, la croissance s'établit à 4,0 %, reflétant la bonne dynamique commerciale des services d'imagerie de la Société.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2026 s'est élevé à 5,9 M€, en hausse de 11,3 % par rapport aux 5,3 M€ enregistrés au second trimestre 2025.

Au 30 juin 2026, le carnet de commandes du Groupe a atteint 82,4 M€ (80,3 M€ à taux de change constants depuis le 1er janvier 2026), soit le niveau le plus élevé de l'histoire de Median Technologies et une source de visibilité significative sur la génération de futurs revenus. Le carnet de commandes a progressé par rapport aux 79,8 M€ au 31 mars 2026 et aux 71,3 M€ au 30 juin 2025 (+15,6 %), reflétant une demande soutenue de la part des sociétés biopharmaceutiques et le renforcement continu de l'activité iCRO de la Société.

En 2026, Median continue de déployer sa stratégie basée sur 3 piliers pour générer la croissance de son activité iCRO :

- Devenir le fournisseur privilégié de services d'imagerie pour de nouveaux grands groupes pharmaceutiques.
- Renforcer ses partenariats avec des CRO mondiaux.
- Et poursuivre son expansion géographique sur des marchés à forte croissance pour les essais cliniques, notamment l'Asie de l'Est.

Median Technologies déploie cette stratégie en s'appuyant non seulement sur la fourniture de ses services centraux d'imagerie mais également sur Imaging Lab, une entité dédiée de la division iCRO, qui fournit aux sociétés biopharmaceutiques des outils de prise de décision basés sur l'IA.

Imaging Lab fournit des prestations à très forte valeur ajoutée par rapport à la concurrence et représente un puissant catalyseur permettant d'augmenter l'attractivité de l'ensemble des services d'imagerie de Median auprès des sociétés biopharmaceutiques.

Le groupe poursuit également les efforts opérationnels visant à améliorer la rentabilité de l'activité iCRO.

b) Activité eyonis®

Le premier semestre 2026 a été une période décisive pour eyonis® LCS, le logiciel dispositif médical basé sur IA développé par Median pour aider à la détection et au diagnostic du cancer du poumon dans les programmes de dépistage.

En février 2026, Median a obtenu l'autorisation de mise sur le marché américain (autorisation 510(k) FDA) pour eyonis® LCS. Cette autorisation constitue une étape stratégique majeure, et a permis à la Société d'engager la commercialisation d'eyonis® LCS aux États-Unis, le premier marché mondial du dépistage du cancer du poumon et le plus mature.

Le 3 juillet 2026, Median a annoncé l'obtention du marquage CE d'eyonis® LCS au titre du règlement européen relatif aux dispositifs médicaux (MDR), ouvrant la voie à sa commercialisation dans l'ensemble de l'Espace économique européen. Complément de l'autorisation FDA, le marquage CE élargit considérablement le marché adressable de la Société et renforce encore le potentiel commercial d'eyonis® LCS au niveau mondial.

L'autorisation FDA aux États-Unis et le marquage CE en Europe constituent l'aboutissement de cinq années d'investissements consacrés au développement, à la validation clinique et aux démarches réglementaires d'eyonis® LCS et positionnent Median Technologies comme société pionnière dans les logiciels dispositifs médicaux basés sur l'IA dédiés au dépistage et au diagnostic précoce des cancers, créant le socle de sa croissance future. Aux États-Unis, Median eyonis Inc., filiale à 100 % de Median dédiée à la commercialisation d'eyonis® LCS, a renforcé ses capacités opérationnelles sous la direction d'Oran Muduroglu, grâce à des recrutements visant les fonctions commerciales, le support applicatif, les technologies de l'information et le déploiement auprès des clients.

L'équipe réunit désormais l'ensemble des expertises nécessaires pour accompagner l'adoption d'eyonis® LCS par les nouveaux clients, son déploiement au sein des environnements de santé et le support applicatif, constituant ainsi une base solide pour une exécution réussie de la stratégie commerciale de la Société aux États-Unis.

Median a également poursuivi ses initiatives d'accès au marché et renforcé ses relations avec les établissements de santé, les groupes de radiologie, les réseaux de dépistage et les acteurs stratégiques de l'écosystème du dépistage du cancer du poumon.

En parallèle, la Société a conclu son premier partenariat commercial stratégique avec Tempus AI, tout en poursuivant des discussions avancées avec d'autres partenaires industriels. Dans le cadre de cet accord, Tempus AI distribuera eyonis® LCS auprès des centres d'imagerie américains via sa plateforme Tempus Pixel, et contribuera à son déploiement, à son intégration dans les flux opérationnels et à l'accompagnement des clients. Tempus Pixel est une solution autorisée par la FDA et bénéficiant du marquage CE, qui met à profit l'IA pour offrir des analyses avancées, des outils dédiés et des reportings automatisés à partir d'images de radiologie. Tempus Pixel aide les professionnels de santé à suivre et quantifier précisément les lésions, afin de les accompagner dans leurs décisions diagnostiques et de prise en charge des maladies.

c) Trésorerie

Au 30 juin 2026, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 60,8 M€, contre 4,3 M€ un an plus tôt et 18,2 M€ au 31 décembre 2025.

Cette très forte augmentation de la trésorerie du Groupe est la résultante :

- Du vif succès de l'augmentation de capital, lancée le 27 mai 2026, dont l'offre s'est élevée à un montant brut total de 50 M€, prime d'émission incluse. Les actions nouvelles ont été offertes dans le cadre :
 - D'une offre globale de 40 M€, comprenant une offre au public en France, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre au Public »), et une offre internationale auprès d'investisseurs qualifiés dans certains pays, et
 - D'une offre réservée à des investisseurs qualifiés pour un montant de 10 M€ (Katarina Martinson AB, Venture S.a.r.l, and Nordica Life (Bermuda) Ltd).
- De l'exercice de 1 079 426 ABSA-2025, sur le premier semestre 2026, pour un montant total de 3,9 M€.
- Du préfinancement du crédit d'impôt recherche 2025, pour un montant de 1 M€.

d) Continuité d'Exploitation

- Median anticipe la poursuite de la croissance de son activité iCRO aujourd'hui rentable, soutenue par un carnet de commandes record et une dynamique commerciale favorable sur ses trois principaux marchés : les États-Unis, la Chine et l'Europe.
- La situation déficitaire du Groupe au cours des exercices présentés n'est pas inhabituelle eu égard au stade de développement de son activité commerciale et de ses produits innovants.
- La Société a réussi à financer ses activités jusqu'à ce jour principalement au moyen de :
- Levées de fonds successives en capital.
- Marges générées par l'activité de vente de services.
- Remboursement des créances de crédit d'impôt recherche par l'État.
- Exercices de tranches de financement dans le cadre de l'accord de financement auprès de la Banque Européenne d'Investissement (Emprunt BEI-2019).
- Émission d'un emprunt obligataire convertible en action (Emprunt Celestial).
- Au premier trimestre 2025, émission d'obligations remboursables en actions ordinaires (ORA Iris) Note 12 dont le contrat a pris fin au 29 juin 2026.
- Nouvel accord de financement auprès de la Banque Européenne d'investissement (Emprunt BEI-2025).
- Un certain nombre d'engagements ont également été pris par la Société dans le cadre de l'exécution des contrats de financement (BEI et Celestial), et ce, jusqu'à la fin de ceux-ci. En cas de défaut ou d'inexécution, il peut être exigé (i) que l'emprunt BEI puisse faire l'objet d'un remboursement anticipé, ou (ii) que toutes les obligations convertibles en actions (contrat Celestial) soient immédiatement remboursées à leur valeur nominale actuelle majorée des intérêts courus et impayés jusqu'à la date fixée pour le remboursement anticipé. Les principaux engagements sont les suivants :
- Assurer un niveau minimum de trésorerie disponible de plus de 3M€ sur le Groupe (Trésorerie consolidée).
- Ne procéder à aucune distribution de dividendes.
- Assurer une croissance annuelle du chiffre d'affaires iCRO, sur la base des revenus déclarés dans le cadre des comptes consolidés semestriels et annuels.
- Réaliser un investissement minimum de R&D pour le développement de eyonis® au cours des quatre prochaines années.

Ces Covenants ont été respectés au 30 juin 2026.

Sur la base des seules ressources financières certaines dont il dispose à ce jour, Median Technologies avec une trésorerie de 60,8 M€, un carnet de commandes record de 82,4 M€ et un horizon de financement étendu jusqu'au premier semestre 2028 à la suite de la réussite de l'augmentation de capital réalisée en 2026 (Note 11), et potentiellement jusqu'au premier semestre de l'année 2029 en cas d'exercice intégral des BSA émis en 2025.

Sur la base des éléments ci-dessus, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par le conseil d'administration de Median Technologies.

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, OPTIONS IFRS RETENUES

a) Principe de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe au titre de la période de 6 mois close le 30 juin 2026 sont établis, de manière volontaire, en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables à cette date, telles qu'approuvées par l'Union Européenne et ceci pour l'ensemble des périodes présentées. Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au Journal Officiel de l'Union Européenne et peuvent être consultés sur EUR-Lex.

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatives en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Euro a été retenu comme monnaie de présentation du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers intermédiaires résumés sont présentés en milliers d'euros, toutes les valeurs étant arrondies au millier le plus proche. L'activité du Groupe par sa nature n'est pas soumise à un caractère saisonnier.

Ces états financiers consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration du **28 octobre 2026.**

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2026

- Amendement à IFRS 9 et IFRS 7- Contrats d'achat d'énergie renouvelable ;
- Amendement à IFRS 9 et IFRS 7- Classification et évaluation des instruments financiers ;
- Améliorations annuelles – IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7.

L'adoption de ces nouveaux amendements obligatoires listés ci-dessus n'a eu aucun impact sur les comptes du Groupe.

Textes applicables au 1er janvier 2026 mais non encore adoptés par l'Union Européenne

Aucun texte n'est applicable au 1er janvier 2026 mais non encore adopté par l'Union Européenne.

Textes applicables par anticipation et adoptés par l'Union Européenne

- IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers.

La société n'a pas appliqué ce texte par anticipation.

b) Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers intermédiaires, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été effectués par le Groupe ; ils ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers intermédiaires et les montants présentés au titre des produits et des charges. Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux ayant affecté les derniers états financiers consolidés clos le 31 décembre 2025.

c) Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Société et de ses filiales, dans lesquelles la Société exerce un contrôle. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Dénomination	Pays	Sège social	Numéro Siret	Méthode de Consolidation	% de détention
MedianTechnologies SA (Mère)	**France**	**France**	**44367630900042**	**Mère**	**Mère**
Median Technologies Inc. (fille)	Etats-unis	Etats-unis		Intégration globale	100%
Median Medical Technology (Shanghai) Co., Ltd. (fille)	Chine	Chine		Intégration globale	100%
Median Eyonis Inc. (fille)	Etats-unis	Etats-unis		Intégration globale	100%

Les filiales sont contrôlées et consolidées par intégration globale. Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables de ces filiales sont alignées sur celles du Groupe. Le Groupe n'a ni intérêts minoritaires ni participations dans une entité nécessitant le traitement en mise en équivalence.

Dans la mesure où les filiales ont été créées par le Groupe, aucun goodwill n'a été comptabilisé depuis la création de ces sociétés.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles (En milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net
		30/06/2026			31/12/2025	
Frais de recherche et dévelopement	4 195	(2 590)	1 605	3 779	(2 010)	1 769
Brevets, licences, marques	1 226	(1 226)	-	1 226	(1 226)	-
Autres immobilisations incorporelles	42	-	42	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total	**5 463**	**(3 816)**	**1 647**	**5 005**	**(3 236)**	**1 769**

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de licences de logiciels acquis. Sur la période la société a immobilisé les coûts de développement de logiciels produits en interne.

Ces logiciels répondent aux critères édictés par la norme IAS38, et étaient sur la période close au 30 juin 2026 en phase de développement. Ces logiciels seront utilisés dans le cadre de l'activité iCRO.

Les variations des soldes sur la période s'analysent de la façon suivante :

Immobilisations incorporelles (En milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net
		30/06/2026			31/12/2025	
Solde à l'ouverture	**5 005**	**(3 236)**	**1 769**	**4 262**	**(2 235)**	**2 027**
Acquisitions	458	-	458	743	-	743
Cessions, mises au rebut	-	-	-	-	-	-
Variation des dépréciations et amortissements	-	(580)	(580)	-	(1 001)	(1 001)
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	-
Solde à la clôture	**5 463**	**(3 816)**	**1 647**	**5 005**	**(3 236)**	**1 769**

Les acquisitions de l'exercice correspondent uniquement à des frais de recherche et de développement (terminés ou en cours).

NOTE 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations Corporelles (En milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net
		30/06/2026			31/12/2025	
Constructions, Agencements	169	(130)	39	169	(124)	45
Actifs lies au droit d'utilisation - Constructions- Agcts.	3 604	(2 084)	1 520	3 245	(1 899)	1 346
Autres immobilisations corporelles	2 513	(2 330)	183	2 384	(2 258)	126
Actifs lies au droit d'utilisation - Autres immo. Corp.	2 292	(1 809)	483	2 229	(1 476)	753
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Total	**8 579**	**(6 353)**	**2 225**	**8 027**	**(5 757)**	**2 270**

Le droit d'utilisation de 3 604 K€ activé sur les locations immobilières concerne principalement les baux locatifs des locaux de Valbonne et de Shanghai.

Les actifs liés au droit d'utilisation des autres immobilisations corporelles s'élèvent en brut à 2 292 K€ et concernent principalement des installations techniques et du matériel de transport.

Les variations des soldes sur la période s'analysent de la façon suivante :

Immobilisations Corporelles (En milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net	Valeur brute	Dépréciation et amortiss.	Net
		30/06/2026			31/12/2025	
Solde à l'ouverture	**8 027**	**(5 757)**	**2 270**	**6 067**	**(4 656)**	**1 411**
Acquisitions	489	-	489	2 040	-	2 040
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(14)	14	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Variation des dépréciations et amortissements	-	(548)	(548)	-	(1 161)	(1 161)
Effets des variations de change	62	(48)	14	(66)	46	(20)
Solde à la clôture	**8 579**	**(6 353)**	**2 225**	**8 027**	**(5 757)**	**2 270**

Les acquisitions concernent principalement la prorogation du bail des locaux en Chine signée sur le premier semestre 2026.

NOTE 5 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Actifs financiers non courants (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Dépôts et cautionnements	75	85	(10)
Prêts	415	393	22
Total	**490**	**478**	**12**

Les actifs financiers non courants ont une échéance à plus de 5 ans.

NOTE 6 CREANCES CLIENTS

Créances clients et autres créances (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Clients	5 788	6 647	(859)
Depreciations	(126)	(130)	4
Total	**5 662**	**6 517**	**(855)**

La juste valeur des créances clients et autres créances est équivalente à la valeur comptable, compte tenu de leur échéance inférieure à un an.

La décomposition du solde client brut en euros et par devises, au 30 Juin 2026 est la suivante :

Créances clients en devises (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Créances clients en EUR	812	1 355	(544)
Créances clients en USD	1 308	2 199	(891)
Créances clients en RMB	3 669	3 093	576
Total	**5 788**	**6 647**	**(859)**

NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les actifs financiers courants sont les suivants :

Actifs financiers courants (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Espèces mobilisées - contrat de liquidité	184	163	21
Depots et cautionnement	-	-	-
Total	**184**	**163**	**21**

En mai 2011, le Groupe a mis en place un contrat de liquidité avec un animateur agréé lors de son introduction en Bourse pour un montant maximum de 250 K€. Ce contrat permet la régulation du cours de Bourse. Ces espèces mobilisées sont immédiatement disponibles en cas de résiliation du contrat du prestataire. Ces espèces ont une échéance à 1 an au plus.

Au mois de décembre 2017, un apport complémentaire de 150 K€ a été réalisé, ce qui porte ainsi le montant total apporté dans le cadre du contrat de liquidité à 400 K€.

NOTE 8 AUTRES ACTIFS COURANTS

Autres actifs courants (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Crédit d'impôt recherche 2024	-	1 798	(1 798)
Crédit d'impôt recherche 2025	1 323	1 359	(35)
Crédit d'impôt recherche 2026	600	-	600
Charges constatées d'avance	1 462	827	635
Autres creances	3 563	2 366	1 197
Total	**6 949**	**6 349**	**600**

Les créances de crédit d'impôt recherche comptabilisées au 31 décembre 2025 s'élèvent à 3,2 M€.

- Le crédit d'impôt recherche 2024 a fait l'objet d'un préfinancement auprès d'un organisme bancaire pour 1,4 M€ sur le mois de mars 2025. Le reliquat du crédit d'impôt a été remboursé en février 2026 suite à la validation par l'administration fiscale du crédit d'impôt 2024.
- Le crédit d'impôt recherche 2025 a fait également l'objet d'un préfinancement auprès d'un organisme bancaire pour 1 M€ sur le mois de juin 2026.

Le contrat de préfinancement du crédit d'impôt recherche précise que le risque de crédit reste porté par Median technologies. Cette disposition conduit à analyser le préfinancement comme une avance : les montants préfinancés sont constatés en dette financière courante et la créance de crédit d'impôt recherche est maintenue à sa valeur avant préfinancement.

La créance de crédit d'impôt recherche de 1,8 M€ a été remboursée au cours du premier semestre 2026.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création et cette créance fait l'objet d'un remboursement sur la période subséquente par l'administration fiscale.

Les charges constatées d'avance sont en progression de 0,6 M€ au 30 juin 2026 par rapport au 31 décembre 2025. Des contrats très importants ont été signés en début d'année, alors que ceux-ci étaient semestriels par le passé. Elles permettent de neutraliser l'impact sur le résultat des charges qui ont été comptabilisées au titre de la période mais qui concernent la période suivante (Loyers, licences, assurances, etc..). Les autres créances concernent principalement des créances de TVA.

NOTE 9 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture se décomposent comme suit au 30 Juin 2026 :

Trésorerie et équivalents (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Dépôts bancaires à terme	-	-	-
Disponibilités	60 828	18 246	42 582
Total	**60 828**	**18 246**	**42 582**

Trésorerie et équivalents (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
EUR	55 800	14 933	40 867
USD	3 215	1 856	1 359
CNY	1 813	1 456	357
Total	**60 828**	**18 246**	**42 582**

Le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie s'établit de la façon suivante :

Trésorerie nette TFT (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Trésorerie et équivalents trésorerie	60 828	18 246	42 582
Concours bancaires	(3)	(32)	29
Total	**60 825**	**18 214**	**42 610**

NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

a) Actif

Classe d'actifs financiers par catégories (En milliers d'euros)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	30/06/2026	Juste valeur
Actifs financiers non courants	-	490	**490**	
Créances clients et autres créances	-	5 662	**5 662**	
Actifs financiers courants	-	184	**184**	
Autres actifs courants (hors CCA)	-	5 486	**5 486**	
Trésorerie et équivalents	60 828	-	**60 828**	Niveau 1
Total	**60 828**	**11 822**	**72 650**	

Classe d'actifs financiers par catégories (En milliers d'euros)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	31/12/2025	Juste valeur
Actifs financiers non courants	-	478	**478**	
Créances clients et autres créances	-	6 517	**6 517**	
Actifs financiers courants	-	163	**163**	
Autres actifs courants (hors CCA)	-	5 522	**5 522**	
Trésorerie et équivalents	18 246	-	**18 246**	Niveau 1
Total	**18 246**	**12 680**	**30 926**	

b) Passif

Classe de passifs financiers par catégories (En milliers d'euros)	Evalués à la juste valeur	Passifs au coût amorti	30/06/2026	Juste valeur
Dettes financières non courantes	-	24 404	**24 404**	
Dettes financières courantes	-	1 717	**1 717**	
Instruments financiers courants	33 936	-	**33 936**	Niveau 2
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes	-	11 871	**11 871**	
Passifs sur contrats courants	-	7 283	**7 283**	
Total	**33 936**	**45 276**	**79 211**	

Classe de passifs financiers par catégories (En milliers d'euros)	Evalués à la juste valeur	Passifs au coût amorti	31/12/2025	Juste valeur
Dettes financières non courantes	-	22 975	**22 975**	
Dettes financières courantes	-	2 348	**2 348**	
Instruments financiers courants	26 599	-	**26 599**	Niveau 2
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes	-	10 381	**10 381**	
Passifs sur contrats courants	-	7 176	**7 176**	
Total	**26 599**	**42 880**	**69 479**	-

Les classes de passifs financiers de juste valeur de niveau 2 concernent uniquement les bons de souscription d'actions émis dans le cadre du contrat signé avec la Banque européenne d'investissement. (Voir **note 14**)

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES

a) Capital et primes d'émission

Au 30 Juin 2026, le capital de la Société est composé de 49.010.638 actions réparties entre :

- 48.987.437 actions ordinaires de 0,05 € de valeur nominale ;
- 23.200 actions de préférence de catégorie E de 0,05 € de valeur et ;
- 1 action de préférence de catégorie B de 0,05 € de valeur.

Les actions de préférence de **catégorie E** sont des actions sans droit de vote mais bénéficient des mêmes droits financiers que les actions ordinaires.

L'action de préférence de **catégorie B** est réservée à un actionnaire investisseur industriel et donne le droit à ce dernier d'être représenté à tout moment par un administrateur au sein du conseil d'administration de la Société. Elle est automatiquement convertie en une action ordinaire si certaines clauses statutaires sont remplies.

Capitaux propres (En milliers d'euros)	Valeur en capital	Prime d'émission	Total	Nombre d'actions
Position au 31 décembre 2025	**1 838**	**128 993**	**130 825**	**36 751 358**
Exercice d'actions gratuites	0	(0)	**-**	9 625
Exercice de Stock Options	8	218	**226**	150 516
Augmentation de capital (i)	524	47 459	**47 983**	10 480 000
Exercice BSA liés à l'augmentation de capital 2025	81	3 789	**3 870**	1 619 139
Attribution de BSA	-	86	**86**	-
Position au 30 Juin 2026	**2 451**	**180 544**	**182 989**	**49 010 638**

i) Augmentation de capital

Engagements de souscription et garantie

La Société a conclu le 26 mai 2026 avec Lion Point Capital, actionnaire de la Société et dont le fondateur et dirigeant M. Didric Cederholm siège au conseil d'administration de la Société, un engagement intitulé « Backstop Commitment Agreement », aux termes duquel Lion Point Capital s'engageait à souscrire et garantir une augmentation de capital de la Société d'un montant pouvant aller jusqu'à 30M€ , jusqu'au 15 septembre 2026, indépendamment du niveau de souscription des autres investisseurs, avec faculté pour Lion Point Capital de faire intervenir, en tout ou partie, des « Co-Backstop Parties » en qualité de co-souscripteurs et co-garants, sans être déchargée de ses propres obligations à l'égard de la Société (le « Backstop Agreement »). Cet engagement était rémunéré par une commission de 8% du montant garanti.

Lion Point Capital, a notifié à la Société que :

- Katarina Martinson AB,
- Venture S.a.r.l , et
- Nordica Life (Bermuda) Ltd.

S'engageaient, conformément au Backstop Agreement, à souscrire et garantir toute augmentation de capital de la Société jusqu'au 15 septembre 2026 (ensemble les « Garants ») pour un montant total de 30M€.

Lancement de l'augmentation de capital

Le Conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion en date du 27 mai 2026 a décidé de procéder au lancement de :

- Une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public dans le cadre de la 3ème résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société tenue le 31 octobre 2025 (l'« Assemblée Générale ») ; et

- Une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires réservée à une catégorie de personnes, au bénéfice des Garants, dans le cadre de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée Générale1 conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce.

Principales modalités de l'Offre

En application des 3e et 5e résolutions de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 31 octobre 2025 (l'« Assemblée Générale ») et de la subdélégation de pouvoirs du Conseil d'administration de la Société en date du 26 mai 2026, le Directeur Général de la Société a décidé, le 3 juin 2026, l'émission de 10.000.000 Actions Nouvelles (hors Commission, tel que ce terme est défini ci-après), au prix de 5 € (soit 0,05 € de valeur nominale et 4,95 € de prime d'émission), soit environ 31 % du capital existant de la Société sur une base non diluée, représentant une augmentation de capital d'un montant total de 50 M€ (prime d'émission incluse).

En contrepartie de leurs engagements de souscription et de garantie, les Garants ont bénéficié d'une commission égale à 8 % du montant cumulé de ces engagements de souscription et de garantie, soit un montant total cumulé de 2,4 M€ pour les Garants, payable par voie de compensation de créance certaine et exigible en Actions Nouvelles à la date de règlement-livraison de l'Offre, représentant 480.000 Actions Nouvelles (la « Commission »).

Nombres Actions	Katarina Martinson AB	Venture S.a.r.l	Nordica Life (Bermuda) Ltd	Total les Garants	Autres Investisseurs	Total des Actions
Dans le cadre du Placement Global	2 666 667	933 333	400 000	4 000 000	3 668 210	7 668 210
Dans le cadre d'une Offre Réservée	1 333 333	466 667	200 000	2 000 000	-	2 000 000
Dans le cadre de l'Offre au Public en France	-	-	-	-	331 790	331 790
"Commission"	320 000	112 000	48 000	480 000	-	480 000
Total	**4 320 000**	**1 512 000**	**648 000**	**6 480 000**	**4 000 000**	**10 480 000**

(En milliers d'euros)	Valeur en capital	Prime d'émission	Augmentation de capital	Les Garants	Autres
Dans le cadre du Placement Global	383	37958	38 341	20 000	18 341
Dans le cadre d'une Offre Réservée	100	9900	10 000	10 000	-
Dans le cadre de l'Offre au Public en France	17	1642	1 659	-	1 659
"Commission"	24	(24)	-	-	-
Total	**524**	**49 476**	**50 000**	**30 000**	**20 000**
Honoraires des intermédiaires	-	(2 017)	(2 017)	-	(2 017)
Total	**524**	**47 459**	**47 983**	**30 000**	**17 983**

Dans le cadre du Placement Global : 7.668.210 Actions Nouvelles ont été allouées (soit 76,7% de l'Offre) en ce compris 4.000.000 d'Actions Nouvelles souscrites et allouées par des Garants qui conformément aux engagements de souscription consentis à la Société ont souscrit dans le cadre de l'Offre Globale pour un montant total de 20M€.

Dans le cadre d'une Offre Réservée : 2.000.000 Actions Nouvelles allouées et souscrites par des Garants (soit 20 % de l'Offre) pour un montant total de 10M€.

Dans le cadre de l'Offre au Public en France : 331.790 Actions Nouvelles ont été allouées (soit 3,3% de l'Offre).

Les honoraires des intermédiaires se sont élevés à 2M€ (banques, avocats, etc..).

Utilisation du produit net de l'Offre

Le produit net de l'Offre sera utilisé pour :

- L'accélération de la commercialisation d'eyonis® LCS aux États-Unis et à son lancement dans les pays européens ciblés, après obtention du marquage CE ;
- Le développement d'eyonis® pour de nouvelles indications en oncologie ;
- Le financement du besoin en fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

b) Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place à la suite de l'introduction en Bourse, la Société détient des actions d'autocontrôle et réalise des plus ou moins-values sur la cession et le rachat de ces actions. Ces actions, ainsi que l'effet de la plus et moins-value réalisée sur la cession et le rachat de ces actions propres, sont portées en diminution de réserves consolidées.

Au 30 Juin 2026, l'impact de l'annulation de 37.900 actions propres, en diminution des réserves consolidées, s'élève à un montant de + 27 K€. Le montant imputé en réserve d'actions propres tient compte de la valeur des actions propres ainsi que des gains ou pertes réalisés sur le mouvement de ces actions propres. Ces actions propres n'ont pas vocation à être attribuées aux salariés dans le cadre de plan d'attribution d'actions gratuites et n'ont que pour objet la régulation du cours de Bourse dans le cadre du contrat de liquidité.

c) Options de souscription d'actions et attribution d'actions gratuites

Utilisant l'autorisation conférée par plusieurs assemblées générales, le conseil d'administration a émis les plans d'options ou actions gratuites présentés ci-dessous. L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est présentée en **Note 22**.

Date de l'assemblée Générale	Nombre de titres autorisés	Date d'attribution des titres	Nombre de tires attribués	Date limite d'exercice	Nombre d'instruments valides et non exercés au 31 décembre 2025	Nombre d'Instruments attribués sur 2026	Nombre d'instruments annulés / non souscrits sur 2026	Nombre d'instruments exercés sur 2026	Nombre d'instruments valides et non exercés au 30 juin 2026	Nombre d'actions correspondant	Prix d'exercice par actions	Augmentation de capital potentielle (nominal)
26/06/2019	500 000	27/06/2019	94 516	26/06/2026	84 516	-	-	84 516	-	-	1,50	-
26/06/2019		27/06/2019	257 500	26/06/2026	66 000	-	-	66 000	-	-	1,50	-
26/06/2019		16/01/2020	60 000	15/01/2027	60 000	-	-	-	60 000	60 000	1,50	3
31/10/2025	1 450 000	19/01/2026	1 450 000	18/01/2033	-	1 450 000	-	-	1 450 000	1 450 000	3,40	73
31/10/2025	3 545 000	30/01/2026	3 545 000	18/01/2033	-	3 545 000	-	-	3 545 000	3 545 000	4,14	177
Total Stock Options	**5 495 000**		**5 407 016**		**210 516**	**4 995 000**	**-**	**150 516**	**5 055 000**	**5 055 000**		**253**
14/06/2022	39 000	20/07/2022	39 000		6 875	-	-	-	6 875	6 875	-	0
14/06/2022	54 000	20/07/2022	54 000		4 750	-	-	-	4 750	4 750	-	0
14/06/2022	60 000	18/10/2022	60 000		60 000	-	-	-	60 000	60 000	-	3
14/06/2022	54 500	02/03/2023	54 500		18 250	-	2 000	8 125	8 125	8 125	-	0
14/06/2022	23 500	02/03/2023	13 000		3 000	-	-	1 500	1 500	1 500	-	0
14/06/2022	139 000	17/07/2024	139 000		96 375	-	1 875	-	94 500	94 500	-	5
14/06/2022	35 000	17/07/2024	35 000		35 000	-	-	-	35 000	35 000	-	2
31/10/2025	114 000	04/11/2025	114 000		114 000	-	-	-	114 000	114 000	-	6
31/10/2025	56 000	04/11/2025	56 000		56 000	-	-	-	56 000	56 000	-	3
31/10/2025	160 000	18/06/2026	160 000		-	160 000	-	-	160 000	160 000	-	8
31/10/2025	60 000	18/06/2026	60 000		-	60 000	-	-	60 000	60 000	-	3
Total actions gratuites	**795 000**		**784 500**		**394 250**	**220 000**	**3 875**	**9 625**	**600 750**	**600 750**		**30**
26/06/2019	800 000	17/04/2020	800 000	16/04/2035	800 000	-	-	-	800 000	2 771 200	6,25	139
09/12/2022	40 000	12/12/2022	40 000	12/12/2029	40 000	-	-	-	40 000	40 000	9,15	2
20/06/2023	300 000	15/12/2023	300 000	16/04/2035	300 000	-	-	-	300 000	713 100	4,47	36
19/06/2024	70 000	17/07/2024	70 000	16/07/2031	70 000	-	-	-	70 000	70 000	2,95	4
17/06/2025	14 424 541	31/07/2025	14 424 541	31/01/2028	13 340 551	-	-	1 079 426	12 261 125	18 391 688	2,39	920
17/06/2025	3 403 164	01/10/2025	3 403 164	01/10/2045	3 403 164	-	-	-	3 403 164	4 029 346	2,76	201
31/10/2025	112 800	22/01/2026	112 800	22/01/2033	-	112 800	-	-	112 800	112 800	4,66	6
Total BSA	**19 150 505**		**19 150 505**		**17 953 715**	**112 800**	**-**	**1 079 426**	**16 987 089**	**26 128 134**		**1 306**
Total	**25 440 505**	**-**	**25 342 021**	**-**	**18 558 481**	**5 327 800**	**3 875**	**1 239 567**	**22 642 839**	**31 783 884**		**1 589**

Les instruments financiers concernés par le paiement fondé sur des actions sont les plans d'options et actions gratuites attribués aux salariés ou dirigeants de la société.

NOTE 12 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

a) Retraites à prestations définies

Les engagements envers le personnel sont exclusivement composés des avantages postérieurs à l'emploi. En France, la Société cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en termes de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. Cette obligation au titre du régime à prestations définies est provisionnée. La Société n'a pas d'actif de couverture des régimes à prestations définies. Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés au cours du premier semestre 2026, le Groupe a procédé à la mise à jour des hypothèses de taux pour le calcul de ses engagements de retraite. Cette mise à jour s'est traduite par une hausse du taux d'actualisation en cohérence avec la maturité moyenne des engagements de presque 20 ans et avec les hypothèses retenues lors des exercices précédents.

La réforme globale des retraites promulguée le 14 avril 2023 allongeant de 62 à 64 ans l'âge de départ à la retraite n'impacte pas le montant des engagements de retraites du Groupe au 30 Juin 2026. Les montants constatés au bilan au titre des engagements à prestations définies sont les suivants :

Engagements de retraite (En milliers d'euros)	**30/06/2026**	**31/12/2025**	**Variation**
Provisions pour engagement personnel	**1 015**	937	78
Total	**1 015**	**937**	**78**

Les variations de ces engagements sont les suivantes :

Engagements provisionnés (En milliers d'euros)	**30/06/2026**	**31/12/2025**
Provisions à l'ouverture	**937**	**1 004**
Coût des services	**5**	63
Coût d'intérêt	**41**	39
Charges de l'exercice	**46**	**102**
Prestations versées	**-**	-
Ecarts actuariels (gains) / pertes	**32**	(168)
Provisions à la clôture	**1 015**	**937**

Les principales hypothèses actuarielles retenues :

Indémnités de fin de carrière (Hypothèses)	**30/06/2026**	**31/12/2025**
Taux d'actualisation	4,05%	4,00%
Taux de revalorisation salariale	3,50%	3,50%
Taux de charges sociales	46%	46%
Table de mortalité	INSEE T68-FM 2019-2021	INSEE T68-FM 2019-2021
Ages de départ en retraite	66 ans et 2 mois pour les cadres et les employés	66 ans et 2 mois pour les cadres et les employés
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire

Comme le préconise la norme IAS 19, les taux de turnovers ont été recalculés en fin d'exercice 2025 et repris au 30 Juin 2026. Ils se présentent ainsi :

Taux de Turnover	30/06/2026	31/12/2025
Inférieur à 25 ans	**8,00%**	8,00%
Entre 25 et 29 ans	**8,00%**	8,00%
Entre 30 et 34 ans	**5,00%**	5,00%
Entre 35 et 39 ans	**5,00%**	5,00%
Entre 40 et 44 ans	**3,70%**	3,70%
Entre 45 et 49 ans	**3,70%**	3,70%
Entre 50 et 54 ans	**0,00%**	0,00%
55 ans et plus	**0,00%**	0,00%

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs sont déterminées sur la base des données provenant de statistiques publiées en France. Une analyse de sensibilité a été effectuée sur ce régime et sur l'hypothèse clé du taux d'actualisation. Une variation de ce taux appliquée à l'exercice considéré sur ce régime aurait, sur l'engagement brut du Groupe au titre du régime de retraite à prestations définies, l'impact suivant :

Sensibilité au taux d'actualisation (En milliers d'euros)	30/06/2026
Dette actuarielle à 3,55%	1 108
Dette actuarielle à 4,05%	**1 015**
Dette actuarielle à 4,55%	932
Durée estimée (années)	**19**

Il n'est pas prévu de versement de prestations au cours des 3 prochaines années.

Aucun versement n'a été réalisé au titre des engagements envers le personnel sur le premier semestre 2026.

Retraites à cotisations définies

- Aux États-Unis, les filiales Median Technologies Inc. et Median eyonis Inc. contribuent à un régime à cotisations définies qui limite leur engagement aux cotisations versées. Le montant des charges constatées au titre du 1er semestre 2026 est non significatif.

- En Chine, la filiale Median Medical Technology (Shanghai) Co., ltd contribue aussi à un régime de cotisations définies qui limite son engagement aux cotisations versées. Le montant des charges constatées au titre du 1er semestre 2026 est non significatif.

NOTE 13 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Au 30 Juin 2026, les provisions se décomposent comme suit :

Provisions (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Provisions courantes	227	257	(30)
Provisions non courantes	105	92	12
Total	**332**	**349**	**(18)**

Elles correspondent à des provisions pour charges relatives à des contributions sociales qui seront dues à raison des actions gratuites attribuées lors d'exercices précédents.

Provisions non courantes (En milliers d'euros)	31/12/2025	Dotations	Utilisations	Reprises	30/06/2026
Provision pour impôt - courant	92	12	-	-	105
Total	**92**	**12**	**-**	**-**	**105**

NOTE 14 DETTES FINANCIERES

Au 30 Juin 2026, les dettes financières se décomposent ainsi :

Dettes financières (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Dettes financières non courantes	24 404	22 975	1 429
Dettes financières courantes	1 717	2 348	(630)
Total	**26 121**	**25 323**	**798**

Dettes financières (En milliers d'euros)	30/06/2026		31/12/2025	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Emprunt BEI-2019-A	-	-	-	-
Emprunt BEI-2019-B	8 617	-	8 070	-
Emprunt obligataire CSF	3 721	-	3 562	-
Emprunt BEI-2025-A	9 357	-	8 652	-
Financement CIR	-	1 028	-	1 516
Intérêts courus	1 297	-	1 297	-
Dette liée au droit d'utilisation des actifs	1 411	687	1 394	800
Concours bancaires courants		3	-	32
Total	**24 404**	**1 717**	**22 975**	**2 348**

a) Tableau de variation des dettes financières et des instruments financiers

Dettes financières et Instruments financiers (En milliers d'euros)	31/12/2025	Augmentat.	Variation des intérêts	Coût amorti	Rembours.	Variation de JV	Effets de change	Autres	30/06/2026
Emprunt BEI-2019-B (b)	**8 070**	-	446	101	-	-	-	-	**8 617**
Intérêts courus BEI-2019-B (b)	**883**	-	(419)	-	-	-	-	-	**463**
Emprunt obligataire CSF (c)	**3 562**	-	-	159	-	-	-	-	**3 721**
Intérêts courus Emprunt CSF (c)	**385**	-	422	-	-	-	-	-	**808**
Emprunt BEI-2025-A (d)	**8 652**	-	-	705	-	-	-	-	**9 357**
Intérêts courus BEI-2025-A (d)	**29**	-	(3)	-	-	-	-	-	**26**
Financement CIR	**1 516**	1 028	-	-	(1 516)	-	-	-	**1 028**
Dette liée au droit d'utilisation des actifs (f)	**2 194**	384	-	-	(490)	-	10	-	**2 098**
Concours bancaires courants	**32**	-	-	-	(29)	-	-	-	**3**
Total dettes financières	**25 323**	**1 412**	**447**	**965**	**(2 035)**	**-**	**10**	**-**	**26 121**
BSA-BEI-2019-A	**8 631**	-	-	-	-	3 380	-	-	**12 011**
BSA-BEI-2019-B	**2 354**	-	-	-	-	727	-	-	**3 081**
BSA-BEI-2025-A	**15 615**	-	-	-	-	3 229	-	-	**18 844**
Total Instruments financiers (e)	**26 599**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 336**	**-**	**-**	**33 936**

Dettes financières et Instruments financiers (En milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentat.	Variation des intérêts	Coût amorti	Rembours.	Variation de JV	Effets de change	Autres	31/12/2025
Emprunt BEI-2019-A (b)	**18 842**	-	1 136	96	(20 073)	-	-	-	**-**
Intérêts courus BEI-2019-A (b)	**799**	-	(799)	-	-	-	-	-	**0**
Emprunt BEI-2019-B (b)	**7 458**	-	425	187	-	-	-	-	**8 070**
Intérêts courus BEI-2019-B (b)	**841**	-	42	-	-	-	-	-	**883**
Emprunt obligataire CSF (c)	**3 976**	-	23	413	-	-	-	(850)	**3 562**
Intérêts courus Emprunt CSF (c)	**412**	-	872	-	-	-	-	(899)	**-**
Emprunt BEI-2025-A (d)	**-**	19 000	-	237	-	-	-	(10 585)	**8 652**
Intérêts courus BEI-2025-A (d)	**-**	-	29	-	-	-	-	-	**-**
Financement CIR	**-**	1 516	-	-	-	-	-	-	**-**
Dette liée au droit d'utilisation des actifs (f)	**1 085**		-	-	(1 409)	-	(13)	2 530	**2 194**
Concours bancaires courants	**5**	27	-	-	-	-	-	-	**32**
Total dettes financières (a)	**33 417**	**20 543**	**1 729**	**933**	**(21 482)**	**-**	**(13)**	**(9 804)**	**25 323**
BSA-BEI-2019-A	**2 886**	-	-	-	-	5 745	-	-	**8 631**
BSA-BEI-2019-B	**917**	-	-	-	-	1 436	-	-	**2 354**
BSA-BEI-2025-A	**-**	10 585	-	-	-	5 030	-	-	**15 615**
Total Instruments financiers (e)	**3 803**	**10 585**	**-**	**-**	**-**	**12 211**	**-**	**-**	**26 599**

b) Emprunt auprès de la Banque Européenne d'investissement (BEI-2019)

Le Groupe a souscrit le 18 décembre 2019 un accord de financement avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) d'une durée de 3 ans, d'un montant de 35 M€ en trois tranches.

- La **tranche A** pour un montant de 15 M€ a été versée le 17 avril 2020.
- La **tranche B**, dont le montant pouvait aller jusqu'à 10M€, a été reçue le 4 janvier 2024. Les éléments contractuels relatifs au déblocage de cette tranche ont été signés par les parties prenantes le 19 décembre 2023.
- La **tranche C** pour un montant de 10 M€ est devenue caduque au 31 décembre 2022.

Cette opération est analysée comme une émission d'obligations assorties de bons de souscription d'actions, les deux composantes étant contractuellement indissociables et traitées comme un instrument hybride unique. La composante dette est comptabilisée au coût amorti, tandis que les BSA constituent un dérivé sur actions propres évalué à la juste valeur par résultat.

Les covenants s'appliquant aux tranches A et B sont identiques à ceux relatifs à l'emprunt obligataire convertible conclu avec Celestial Successor Fund, L.P (CSF) **Note 27**. Les principales caractéristiques de ces covenants sont les suivantes :

- Maintenir un niveau minimal de trésorerie consolidée supérieur à 3 M€ ;
- S'abstenir de toute distribution de dividendes ;
- Assurer une croissance annuelle du chiffre d'affaires iCRO, sur la base des comptes consolidés semestriels et annuels, la première application de cet engagement intervenant en 2025 sur les comptes clos au 31 décembre 2024 sur la base du chiffre d'affaires déclaré au 31 décembre 2023.

En cas de défaut ou de manquement, le remboursement peut être exigible par anticipation.

Caractéristiques de la Tranche A

La tranche A a été intégralement remboursée en octobre 2025 pour un montant total de 20,7 M€, incluant le principal et les intérêts.

Caractéristiques de la tranche B

La tranche B, tirée à hauteur de 8,5 M€, porte intérêt à un taux fixe de 5 % complété par un taux PIK de 5 %. Le taux d'intérêt effectif s'établit à 13,65 %, tenant compte de la juste valeur des BSA associés. Le prêt est consenti en euros pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 04/01/2029.

La charge financière comptabilisée au titre de la période s'élève à 574 K€ (532 K€ au 30 juin 2025). Le coût amorti au 30 juin 2026 est de 8 617 K€ (8 070 K€ au 31 décembre 2025).

c) <u>Emprunt obligataire convertible conclu avec Celestial Successor Fund, L.P (CSF)</u>

En juillet 2023, le groupe a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Date d'émission : 19/07/2023.
- Montant Émis : 10 M€.
- Prix d'émission et de remboursement : Au pair.
- Nominal : 100 K€.
- Nombre : 100.
- Échéance : 7 ans, soit à compter du 19 juillet 2023 jusqu'au 19 juillet 2030.
- Taux nominal annuel : 8.5% par an, capitalisable annuellement. L'intérêt couru non encore capitalisé sera rajouté au montant du principal restant dû des Obligations en cas de conversion ou sera réglé en numéraire, en cas de remboursement à la date de maturité finale ou en cas de remboursement

anticipé.
- Un prix de conversion des Obligations Convertibles fixé à 5,00 euros.
- L'emprunt CSF est subordonné, à l'emprunt BEI-2019 et BEI-2025.

Postérieurement à l'émission, une divergence d'interprétation est apparue entre Médian Technologies et Celestial Successor Fund concernant certaines modalités d'application des engagements contractuels. Afin de clarifier ces points, les parties ont conclu le 11 avril 2024 un accord de clarification (« Clarification Agreement »), ayant notamment pour objet :

- la modification définitive du prix de conversion, initialement prévu à 6,458 euros, pour le fixer à 5 euros par action ;
- la précision de la première date d'application de l'engagement relatif à la croissance du chiffre d'affaires iCRO.

Cette modification du prix de conversion n'avait pas pour objet de forcer la conversion des obligations, l'option demeurant hors de la monnaie après ajustement. Par ailleurs, les modifications apportées n'ont pas affecté les flux de trésorerie contractuels de la composante dette ni la maturité de l'instrument.

Conformément à IAS 32, cet emprunt obligataire convertible constitue un instrument composé comprenant une composante « passif » et une composante « capitaux propres », lesquelles sont comptabilisées et présentées séparément dès la date d'émission. La composante « passif » correspond à l'obligation contractuelle de verser les intérêts et de rembourser le principal tant que l'instrument n'est pas converti. Sa juste valeur initiale a été déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs contractuels, au taux de marché applicable à un instrument de dette comparable dépourvu d'option de conversion.

La composante « capitaux propres » correspond à l'option de conversion intégrée, laquelle possède une valeur dès l'origine, y compris lorsque l'option est hors de la monnaie.

Sa valeur a été déterminée par différence entre :

- La contrepartie reçue, soit 10 M€.
- Et la juste valeur de la composante passif, évaluée à 3 189 K€.
- La valeur initiale de la composante capitaux propres s'élève ainsi à 6 811 K€ et n'est pas réévaluée ultérieurement.

Les frais de souscription, d'un montant total de 419 K€ ont été répartis entre les composantes dette et capitaux propres au prorata de leur poids relatif.

Au cours de l'exercice 2025, dans le cadre d'une opération d'augmentation de capital, Celestial Successor Fund s'est engagé à souscrire à des actions par compensation de créances. Cette opération a conduit à la facturation de 350 K€ de frais de modification (« modification fees ») inscrits en moins du solde de l'emprunt. L'opération d'augmentation de capital s'est traduite par la diminution du capital restant dû de 850 K€ et de 899 K€ des intérêts courus.

Le taux d'intérêt effectif a été recalculé pour tenir compte des frais complémentaires de 350 K€ et s'établit à 32,93%.

Le coût amorti de l'emprunt au 30 juin 2026 s'élève à 3 721 K€ (3 562 K€ au 31 décembre 2025). Les charges financières comptabilisées sur la période atteignent 582 K€ (702 K€ au 30 juin 2025).

La juste valeur de la composante capitaux propres, évaluée à 6 525 K€ (valeur initiale à la date de souscription minorée de la quote-part de frais) au 31 décembre 2024 est restée inchangée.

Les covenants applicables sont identiques à ceux mentionnés dans la section relative aux emprunts BEI ci-dessus et la **Note 26.**

d) Emprunt auprès de la Banque Européenne d'investissement (BEI-2025)

Le Groupe a conclu le 11 juillet 2025 un accord de financement stratégique avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), destiné à soutenir l'accélération du programme eyonis®, l'industrialisation de ses solutions d'IA et l'expansion de sa capacité opérationnelle en imagerie médicale avancée. Ce financement s'inscrit dans une logique de structuration du profil financier du Groupe, permettant de sécuriser des ressources à moyen et long terme indispensables à la poursuite de sa trajectoire de croissance.

- La tranche A pour un montant de 19 M€ a été débloquée le 20 octobre 2025 suite à la réalisation de l'ensemble des conditions contractuelles rattachées à cette tranche.
- La tranche B pour un montant de 8,5 M€ tirable dans les 30 mois suivant la signature d'un contrat.
- La tranche C pour un montant de 10 M€ tirable dans les 40 mois suivant la signature d'un contrat.

Caractéristiques de la tranche A

Les caractéristiques de la tranche A sont les suivantes :

- Maturité de 72 mois.
- Amortissement mensuel sur une période de 36 mois après un délai de grâce de 36 mois.
- Taux d'intérêt annuel fixe de 5%.

Cette opération est analysée comme une émission d'obligations assorties de bons de souscription d'actions, les deux composantes étant contractuellement indissociables et traitées comme un instrument hybride unique. La composante dette est comptabilisée au coût amorti, tandis que les BSA constituent un dérivé sur actions propres évalué à la juste valeur par résultat.

À la date de tirage de la tranche A, la juste valeur initiale des BSA a été évaluée à 10,6 M€, la composante dette étant valorisée à 8,4 M€. Les frais d'émission ont été alloués au prorata entre les composantes, conduisant à un taux d'intérêt effectif de 26,47 %.

Le coût amorti au 30 juin 2026 s'établit à 9,4 M€ (8,6 M€ au 31 décembre 2025) et la charge financière comptabilisée sur la période du 1er janvier au 30 juin 2026 au titre de cet emprunt s'élève à 1,2 M€ (0,5 M€ au 31 décembre 2025).

Les principaux covenants attachés à la tranche A sont mentionnés en **Note 26**.

Conditions de tirage des tranches B et C

Comme indiqué dans l'accord de financement, la libération des tranches B et C reste à la discrétion de Median Technologies, sous réserve de certaines conditions :

Tranche B – Conditions Suspensives principales

- Décaissement de la Tranche A.
- Justificatifs d'apport de capitaux propres et/ou d'émission de nouvelles obligations convertibles subordonnées et/ou de Milestone pour un montant total d'au moins 50 M€ à compter du 1er janvier 2025.
- Justificatifs d'atteinte de milestone de rentabilité et de croissance du carnet de commandes d'iCRO.
- Approbation définitive de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour eyonis® dans le domaine de la détection du cancer du poumon.
- Justificatifs d'un chiffre d'affaires de l'activité eyonis®.
- La preuve du remboursement anticipé intégral de la tranche B accordée au titre du Contrat de Financement BEI-2019, majoré des intérêts courus, des commissions de remboursement anticipé et de toute autre commission, le cas échéant, conformément aux termes du Contrat de Financement BEI-2019.

Tranche C – Conditions Suspensives principales

- Décaissement de la Tranche A et de la Tranche B.
- Justificatifs d'injection de capitaux propres et/ou d'émission de nouvelles obligations convertibles subordonnées et/ou de Milestones pour un montant total d'au moins 60 M€ à compter du 1er janvier 2025.
- Justificatifs d'atteinte de milestone de rentabilité et de croissance du carnet de commandes d'iCRO.
- Justificatifs d'un chiffre d'affaires de l'activité eyonis®.

e) Instruments financiers liés aux emprunts BEI (BSA)

Instruments financiers	30/06/2026	31/12/2025	Variation
BSA-BEI-2019-A	**12 011**	8 631	3 380
BSA-BEI-2019-B	**3 081**	2 354	727
BSA-BEI-2025-A	**18 844**	15 615	3 229
Total	**33 936**	**26 599**	**7 337**

Les bons de souscription d'actions émis dans le cadre de ces financements ont fait l'objet d'analyses spécifiques afin de déterminer leur qualification comptable au regard des normes IFRS. Il a été conclu que les BSA associés aux tranches A et B du financement BEI-2019, ainsi qu'à la tranche A du financement BEI-2025, constituent des instruments dérivés sur actions propres qui ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres. En effet, ces instruments peuvent être dénoués soit par la livraison d'un nombre variable d'actions, soit par le versement d'un montant variable de trésorerie, de sorte qu'ils ne satisfont pas au critère du « fixe contre fixe ». Ils entrent en conséquence dans le champ d'application d'IFRS 9 et sont comptabilisés en tant qu'instruments dérivés passifs.

À la date de leur émission concomitante au tirage des tranches de financement auxquelles ils se rattachent, les BSA sont comptabilisés au passif du bilan consolidé, en déduction de la valeur comptable de l'emprunt concerné, pour leur juste valeur initiale. Cette juste valeur est ultérieurement réévaluée à chaque clôture, les variations étant comptabilisées en résultat financier, les BSA constituant des ventes d'options sur actions propres (vente de calls) non éligibles à la comptabilité de couverture au sens d'IFRS 9.

La juste valeur des BSA est estimée selon un modèle de type Black & Scholes, qualifié de niveau 2 au sens d'IFRS 13, reposant notamment sur les hypothèses suivantes : un taux de dividende nul, un taux sans risque fondé sur le taux à court terme de la zone euro (ESTER), la volatilité attendue de l'action Median Technologies déterminée à partir de la volatilité historique observée, la durée de vie résiduelle des instruments ainsi que le cours de l'action à la date de valorisation

BSA rattachés au financement BEI-2019 – Tranche A

À la suite du tirage de la tranche A de l'emprunt BEI-2019, intervenu le 17 avril 2020, le Groupe a procédé à l'émission de 800 000 bons de souscription d'actions BSA-BEI-2019-A au bénéfice de la Banque Européenne d'Investissement. Ces BSA ont été souscrits au prix unitaire de 0,01 euro et sont exerçables pendant une durée de quinze ans à compter de leur date d'émission, soit jusqu'au 17 avril 2035. Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire, sous réserve des ajustements prévus par les clauses contractuelles anti-dilution.

À la suite de la levée de fonds intervenue en mars 2021, le prix d'exercice des BSA-BEI-2019-A a été fixé à 8,34 euros par action. Ce prix d'exercice a été modifié en janvier 2025 suite à l'extension de 6 mois de la maturité de cette tranche et s'établit définitivement à 6,25 euros. Le ratio de conversion initial, d'un BSA pour une action ordinaire, a été ajusté au cours des exercices 2023, 2024, 2025 et 2026 afin de tenir compte

des émissions dilutives réalisées par la Société et s'établit à 3,464 au 30 juin 2026, ce ratio étant spécifique à la tranche A.

La juste valeur initiale des BSA-BEI-2019-A, évaluée à 1 040 K€ à la date de tirage et comptabilisée en diminution de la tranche A de l'emprunt, a fait l'objet de réévaluations successives à chaque arrêté.

La juste valeur des BSA-BEI-2019-A s'établit à 12 011 K€ au 30 juin 2026 (8 631 K€ au 31 décembre 2025).

La variation de juste valeur constatée au titre de la période du 1er janvier au 30 juin 2026, pour un montant de 3 380 K€, a été comptabilisée en charge financière.

BSA rattachés au financement BEI-2019 – Tranche B

Dans le cadre du tirage de la tranche B de l'emprunt BEI-2019, intervenu le 4 janvier 2024, le Groupe a émis 300 000 bons de souscription d'actions BSA-BEI-2019-B. Ces BSA ont été souscrits au prix unitaire de 0,01 euro et sont exerçables jusqu'au 17 avril 2035, soit sur la même durée que les BSA rattachés à la tranche A. Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire, sous réserve des mécanismes d'ajustement contractuels. Le prix d'exercice des BSA-BEI-2019-B est fixé à 4,465 euros par action. Le ratio de conversion initial, d'un BSA pour une action ordinaire, a été ajusté au cours des exercices 2024, 2025 et 2026 afin de tenir compte des émissions dilutives réalisées par la Société et s'établit à 2,377 au 30 juin 2026, ce ratio étant spécifique à la tranche B.

La juste valeur initiale de ces instruments a été évaluée à 1 193 K€ à la date de tirage et comptabilisée en déduction de la tranche B de l'emprunt. La juste valeur des BSA-BEI-2019-B s'établit à 3 081 K€ au 30 juin 2026 (2 354 K€ au 31 décembre 2025) et la variation de juste valeur constatée sur la période du 1er janvier au 30 juin 2026, pour un montant de 727 K€, a été comptabilisée en charge financière.

BSA rattachés au financement BEI-2025 – Tranche A

Dans le cadre du financement BEI-2025, tiré partiellement à hauteur de la tranche A le 20 octobre 2025, le Groupe a procédé à l'émission concomitante de 3 463 164 bons de souscription d'actions, dénommés BSA-BEI-2025-A. Ces BSA ont été souscrits au prix unitaire de 0,01 euro et présentent une durée de vie contractuelle de vingt ans à compter de leur date de souscription. Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire, sous réserve des ajustements prévus par la clause anti-dilution.

Le ratio de conversion initial d'un BSA pour une action ordinaire a été ajusté au cours de l'exercice 2026 afin de tenir compte des émissions dilutives réalisées par la société et s'établit à 1,184 au 30 juin 2026, ce ratio étant spécifique.

Le prix d'exercice des BSA-BEI-2025-A est égal à 99 % du prix moyen pondéré par les volumes (VWAP) de l'action Median Technologies calculé sur une période de cinq jours de bourse précédant l'émission des instruments.

À la date de tirage de la tranche A, le 20 octobre 2025, la juste valeur initiale des BSABEI2025A a été évaluée à 10 585 K€ le 20 octobre 2025 et comptabilisée en déduction de la composante dette correspondante.

Au 30 juin 2026, leur juste valeur s'établit à 18 844 K€ (15 615 K€ au 31 décembre 2025).

La variation de juste valeur constatée sur la période du 1er janvier au 30 juin 2026, pour un montant de 3 229 K€, a été enregistrée en charge financière.

f) **Dettes liées aux droits d'utilisation des actifs**

L'application de la norme IFRS 16 consiste, pour tout contrat de location concerné, à reconnaître dans l'état de la situation financière consolidée à la date de prise d'effet du contrat de location, un droit d'utilisation sur contrats de location et une dette de loyers.

Le Groupe présente les actifs « droit d'utilisation » dans les immobilisations corporelles, tandis que **la dette de loyers** est comptabilisée dans les postes « Dettes financières non courantes » et « Dettes financières courantes ».

En vertu des exemptions autorisées par la norme IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 à l'ensemble de ses contrats de location suivants :

- Les biens immobiliers pris en location par le Groupe.
- Les véhicules pris en location sur la société Française.
- Les serveurs utilisés par les équipes d'eyonis® pour le développement des nouveaux logiciels.

à l'exception :

- Des contrats de location à court terme, dont la durée initiale est égale à ou est inférieure à 12 mois ;
- Des contrats de location dont le bien sous - jacent est de faible valeur, considérant la valeur du bien à l'état neuf.

Ces contrats de location sont comptabilisés eux en charges de loyer selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

g) **Rapprochement entre la variation du tableau de flux de trésorerie et celle de la situation financière :**

Rapprochement TFT / état de situation financière (En milliers d'euros)	**Instrument de dette**
Variation des dettes financières	**(229)**
Souscription de contrats de location	**(384)**
Trésorerie passive incluse en trésorerie TFT	**29**
Amortissement des frais de souscription des emprunts	**(965)**
Intérêts courus	**(447)**
Ecarts de conversion	**(10)**
Total du TFT	**(2 006)**

NOTE 15 IMPOTS DIFFERES

Le passif net d'impôts différés s'analyse comme suit :

Origine des impôts différés (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Charges temporaires non déductibles	-	-	-
Déficits fiscaux reportables (2)	783	768	15
Retraitements de consolidation	-	-	
. Retraites et pensions	254	234	20
. Provision intragroupe (1)	(1 316)	(1 286)	(30)
. Droits liés à l'utilisation des actifs	25	26	(1)
. Autres retraitements	-	-	-
Total (3)	**(254)**	**(257)**	**3**

(1) Un impôt différé passif a été constaté sur la provision comptabilisée dans les comptes sociaux de la Société et concerne les avances consenties par la Société à ses filiales. La provision sur ces avances a été déduite fiscalement dans les comptes. Ces avances s'élèvent à 5 264 K€ au 30 juin 2026 contre 5 144 K€ au 31 décembre 2025.

(2) Un impôt différé actif sur déficits reportables de 783 K€ (768 K€ au 31 décembre 2025) a été constaté sur les impôts différés passifs en tenant compte toutefois de la législation fiscale française qui plafonne l'imputation des déficits reportables à 50% du bénéfice imposable de l'exercice, cette limitation étant applicable à la fraction des bénéfices qui excède 1 M€.

Median Technologies investit depuis de nombreuses années dans des activités de Recherche et de Développement dans les domaines de l'imagerie médicale et cela de manière très importante. L'objectif est simple, permettre de faire évoluer la médecine de demain. Avec son projet eyonis®, le Groupe entend poursuivre ces prochaines années ses dépenses de manière conséquente. De ce fait, le Groupe, n'entend pas à ce jour pouvoir revenir à l'équilibre dans les prochaines années, et ce malgré les résultats très positifs désormais réalisés par son activité iCRO, et les services lors d'essais cliniques réalisés par de grands groupes pharmaceutiques.

Compte tenu de son historique de pertes récentes et en l'absence d'éléments probants justifiant l'utilisation des déficits fiscaux à court terme, le groupe n'a constaté aucun impôt différé supplémentaire au titre des pertes fiscales. Le solde de ces déficits fiscaux non activé s'élevait à 216 327 K€ au 31 décembre 2025 sur la société française.

(3) Les actifs et passifs d'impôts différés étant constatés sur la Société uniquement, les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés.

Les variations d'impôts différés sont composées de la manière suivante :

Impôts différés passifs - net (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Position à l'ouverture	**(257)**	**(254)**
Charge ou Produit d'impôt différé au résultat	(5)	38
Charge et Produit d'impôt différé dans les autres éléments du résultat global	8	(42)
Position à la clôture	**(254)**	**(257)**

NOTE 16 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont des passifs enregistrés au coût amorti. La répartition par nature est la suivante :

Dettes fournisseurs et autres dettes courantes (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Dettes fournisseurs	5 360	3 367	1 992
Dettes fiscales	2 393	1 970	423
Dettes sociales	3 996	4 877	(881)
Autres dettes	122	166	(44)
Total	**11 871**	**10 381**	**1 490**

L'intégralité des dettes fournisseurs et les autres dettes ont une échéance à moins d'un an. Les dettes sociales concernent les salaires, charges sociales et provisions pour congés.

NOTE 17 PASSIFS SUR CONTRATS

Au 30 Juin 2026, les passifs sur contrats se décomposent ainsi :

Passifs sur contrats (En milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Avances reçues des clients à plus d'un an	5 655	5 856	(201)
Passif de remboursements	1 628	1 308	320
Produits constatés d'avance	1	12	(11)
Total	**7 283**	**7 176**	**107**

Les passifs sur contrats correspondent principalement aux avances reçues des clients en début de contrat pour l'activité « Essais cliniques ». Ces avances s'imputent sur la facturation selon différentes modalités :

- Au même rythme que l'avancement des prestations effectuées et reconnues en chiffre d'affaires ;
- À la fin du contrat, sur les dernières factures.

Ces avances sont théoriquement remboursables en cas de fin de contrat (fin de l'essai clinique, annulation). À noter qu'il est stipulé dans les contrats récents que les avances ne sont pas nécessairement intégralement restituées en cas d'annulation. Ces avances selon la norme IFRS 15, ne sont pas considérées comme une composante de financement significative.

Au 30 juin 2026, un montant de 1 628 K€ concerne des contrats terminés, pour lesquels le remboursement n'a pas encore été effectué.

NOTE 18 CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires (En milliers d'euros)	30/06/2026			30/06/2025			Variation
	France	Export	Total	France	Export	Total	
Prestations de Services	86	11 665	11 751	116	11 181	11 297	454
Total	**86**	**11 665**	**11 751**	**116**	**11 181**	**11 297**	**454**

Les zones géographiques sont réparties par destination. La répartition du chiffre d'affaires par région :

Chiffre d'affaires par zone géographique (En milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Asie	4 632	4 197	435
Amerique du nord	2 620	3 229	(609)
EMEA	4 498	3 871	627
Total	**11 751**	**11 297**	**454**

Le chiffre d'affaires du Groupe sur le 1er semestre 2026 s'élève à 11 751 K€, contre 11 297 K€ sur la période précédente, soit une hausse de 4,0%.

On constate une croissance importante sur les régions Asie (+10%) et EMEA (+18%), tandis que la région Amérique du Nord est en nette diminution de plus de 16% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité eyonis® quant à elle n'a pas généré de revenu à ce jour.

Le Groupe est référencé auprès des plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux et entend chaque jour élargir sa présence, et accroître son activité. Le Groupe ne se considère pas dépendant d'un laboratoire en particulier.

Les 5 premiers clients de Median ont représenté 50,7 % du chiffre d'affaires contre 47% l'année précédente.

Chiffre d'affaires par Clients (En milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Client A - Asie	1 677	1 106	571
Client B - EMEA	1 479	1 279	200
Client C - EMEA	1 237	1 345	(108)
Client D - EMEA	820	575	245
Client E - Amerique du Nord	755	271	484
Autres - Toutes zones	5 783	6 721	(938)
Total	**11 751**	**11 297**	**453**

NOTE 19 CHARGES EXTERNES

Les charges externes s'élèvent au 30 juin 2026 à 9 353 K€ contre 8 873 K€ au 30 juin 2025. Cette variation de charges de 480 K€ s'explique par l'effet combiné de :

Charges Externes (En milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Sous-traitance	4 253	4 096	157
Locations et Charges locatives	468	548	(80)
Entretien et réparation	132	127	4
Primes d'assurances	99	115	(16)
Services extérieurs divers	440	512	(72)
Intermédiaires et honoraires	2 157	1 767	390
Publicité	127	256	(130)
Transport	18	17	1
Déplacement, missions et réceptions	504	431	73
Frais postaux et télécommunications	71	73	(2)
Services bancaires	148	100	48
Autres services - divers	14	8	6
Autres charges d'exploitation	924	823	100
Total	**9 353**	**8 873**	**480**

- Les charges de sous-traitance (157K€), sont liées aux projets pharmaceutiques, et elles sont restées stables, par rapport à la période précédente. Les principaux coûts sont :
 - Les coûts de lectures réalisés par des radiologues indépendants au travers des logiciels informatiques créés par Median et dédiés aux essais cliniques (LMS & iSee).
 - Les coûts de serveurs mis à disposition dans le cadre de chaque projet clinique.
 - Les coûts de transferts des images depuis les hôpitaux et cliniques à travers le monde.

- Dans les locations et charges locatives (-80 K€), l'on retrouve principalement les services dédiés à l'utilisation des serveurs informatiques pour les projets eyonis®.

- Les services extérieurs divers (-72 K€) sont relatifs aux études et recherches menées pour le développement de nouveaux logiciels ainsi qu'aux études de marché relatives aux nouveaux produits potentiels et leur positionnement. Depuis la finalisation du produit eyonis® LCS (Lung Cancer Screening), fin 2024, ces coûts ont très fortement diminué.

- L'augmentation des honoraires (390 K€) s'explique principalement par le nouveau contrat signé avec la société Sage pour 268 K€ sur le 1er semestre sur Median eyonis® Inc. (Voir **Note 27**)

- Les autres charges d'exploitation correspondent aux licences pour différents logiciels utilisés au sein de la Société. La société continue par ailleurs de renforcer sa sécurité informatique et de répondre aux exigences de qualité les plus élevées (normes ISO 27001/HDS).

NOTE 20 CHARGES DU PERSONNEL

Le détail des charges du personnel s'analyse ainsi :

Charges de personnel (En milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Salaires	7 577	7 867	(290)
Charges sociales	3 007	2 946	61
Crédit Impôt recherche	(597)	(549)	(48)
Total 1	**9 987**	**10 264**	**(277)**
Paiements en actions (Note 22)	8 637	335	8 301
Avantage envers le personnel (Note 12)	5	122	(118)
Total 2	**18 628**	**10 721**	**7 906**
Effectif moyen	**200**	**211**	**(11)**

La masse salariale (Total 1) ainsi que les effectifs sont demeurés globalement stables sur la période, affichant une légère baisse de 2 %. Cette stabilité reflète les efforts continus engagés par la Société depuis plus de deux ans pour rationaliser ses coûts de structure et optimiser l'allocation de ses ressources à l'échelle mondiale, en adéquation avec les besoins de chaque activité et de chaque service du Groupe.

À la suite de l'obtention de l'autorisation de la FDA en début d'année, le Groupe a initié le renforcement de ses équipes au sein de Median eyonis® Inc. afin d'accompagner le lancement et le développement commercial de l'activité eyonis®. Cette dynamique de recrutement devrait se poursuivre au cours du second semestre 2026 et se prolonger au début de l'exercice 2027, en cohérence avec les ambitions de croissance de cette activité stratégique.

La ligne paiement en actions sur le premier semestre 2026, concerne les stock-options 2026, attribuées aux dirigeants de la Société (**Note 22**).

Le crédit d'impôt recherche ainsi que le crédit d'impôt innovation correspondent à des subventions octroyées par l'État en fonction des charges engagées dans le cadre d'efforts de recherche, de développement et d'innovation. Les charges engagées par le Groupe dans ce domaine et éligibles au crédit d'impôt recherche correspondent essentiellement à des charges du personnel, ce qui explique l'imputation du crédit d'impôt recherche sur les charges du personnel, la part relative aux autres dépenses a été imputée sur les classes concernées (charges externes, dotations aux amortissements). Les dépenses de recherche & développement éligibles au crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation s'établissent à 1 990 K€ sur le premier semestre 2026, contre 1 849 K€ sur le premier semestre 2025.

NOTE 21 TAXES

Le montant des taxes correspond :

- À des contributions assises sur les salaires pour un montant de 129 K€ ;
- À diverses taxes (retenues à la source, taxe foncière, taxes sur véhicules) pour 68 K€ ;
- À des frais de formation pour un montant de 16 K€.

NOTE 22 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Les accords de paiements fondés sur des actions toujours en cours au 30 Juin 2026 sont les suivants :

- Les programmes de stock-options 2019, 2020 et 2026 (**Note 11**) ;
- Les programmes d'actions gratuites (**Note 11**) ;
- Les BSA BEI (**Note 14**) et BSA 2022, 2024, 2025 and 2026.

Ces accords sont tous réglés en instruments de capitaux propres du Groupe. La charge de l'exercice correspond principalement à la charge du programme d'actions gratuites comme décrit ci-dessous.

a) Programme de Stock-options

Les conseils d'administration en date des 27 juin 2019, 16 janvier 2020, 20 juillet 2022, 19 janvier et 30 janvier 2026 ont attribué respectivement 352 016, 60 000, 10 000, 3 545 000 et 1 450 000 stock-options dont les caractéristiques sont les suivantes :

N° de plan	Date d'attribution	Personnel concerné	Nombre d'options	Nombre Valide d'options	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options
SO 2019 A	27/06/2019	Cadres supérieurs	94 516	0	0 année de service	7 ans
SO 2019 B	27/06/2019	Employés et Cadres supérieurs	257 500	0	4 années de service	7 ans
Total des options			**352 016**	**0**		

N° de plan	Date d'attribution	Personnel concerné	Nombre d'options	Nombre Valide d'options	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options
SO 2020-M	16/01/2020	Président du Conseil	60 000	60 000	0 année de service	7 ans
Total des options			**60 000**	**60 000**		

N° de plan	Date d'attribution	Personnel concerné	Nombre d'options Attribuées	Nombre d'options exercables au 30 juin 2026	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options
SO 2026-FB	19/01/2026	Directeur général	3 545 000	915 000	Conditions de présences et de performances réparties en 7 tranches	7 ans
SO 2026-OM	30/01/2026	Président Eyonis Inc.	1 450 000	132 500	Conditions de présences et de performances réparties en 9 tranches	7 ans
Total des options			**4 995 000**	**1 047 500**		

En janvier 2026, le Conseil d'administration de la Société a attribué deux nouveaux plans de stock-options, dénommés SO 2026-FB et SO 2026-OM, au bénéfice de membres de la Direction du Groupe. Ces plans sont composés respectivement de sept et neuf tranches distinctes.

Les nouvelles stock-options attribuées dans le cadre des plans SO 2026-FB et SO 2026-OM sont soumises à des conditions de présence ainsi qu'à diverses conditions de performance. Ces conditions de performance comprennent des conditions de performance hors marché, portant notamment sur la réalisation d'augmentations de capital, l'atteinte d'objectifs financiers et opérationnels ainsi que la réalisation de financements stratégiques du Groupe, ainsi que des conditions de marché fondées sur la valeur des actions de la Société ou d'actifs du Groupe. Certaines tranches comportent également des conditions de non-vesting au sens d'IFRS 2.

En mai 2026, les conditions d'acquisition de la quatrième tranche du plan SO 2026-FB et de la septième tranche du plan SO 2026-OM ont été modifiées. Ces modifications ont été analysées comme des modifications favorables aux bénéficiaires au sens d'IFRS 2 et ont donné lieu à la comptabilisation d'une juste valeur incrémentale.

	SO 2026-FB	SO 2026-OM
Cours du sous-jacent à la date d'attribution	**4,38**	4,14
Prix d'exercice (Strike)	**3,40**	4,14
Volatilité attendue	**88,58%**	88,55%
Maturité	**7 ans**	6,7 ans
Taux de rendement sans risque	**3,11%**	3,04%
Taux de dividendes	**0,00%**	0,00%
Juste valeur de l'option à la date d'attribution	**3,20**	3,06
Juste valeur incrémentale à la date de modification	**3,46**	3,19
Nombre de SO	**3 110 000**	1 450 000
Juste Valeur totale à la date d'attribution	**9 945 183**	4 437 201
Juste Valeur totale après modification	**10 753 343**	4 618 593

La charge comptabilisée sur la période au titre des nouveaux plans de stock-options SO 2026-FB et SO 2026-OM s'élève à 7 092 K€. Les justes valeurs des options ont été déterminées à leurs dates d'attribution respectives à l'aide d'un modèle de valorisation Monte Carlo pour les tranches comportant une condition de marché ou une condition « non vesting » et Black & Scholes pour les autres tranches et sur la base des données et hypothèses de marché disponibles à ces mêmes dates.

Pour les tranches comportant des conditions de performance hors marché, la charge est ajustée afin de refléter la meilleure estimation du nombre d'options dont l'acquisition est attendue à chaque date de clôture. Lorsque les plans comportent plusieurs scénarios alternatifs d'acquisition des droits ou un nombre variable d'options susceptibles d'être acquises selon le niveau de réalisation des objectifs de performance, le Groupe réévalue à chaque date de clôture le scénario considéré comme le plus probable ainsi que le nombre de droits dont l'acquisition est attendue.

Pour les tranches comportant des conditions de marché ou des conditions non-vesting, l'effet de ces conditions est intégré dans la juste valeur unitaire des stock-options à la date d'attribution.

La charge comptabilisée sur la période comprend également l'incidence des modifications favorables intervenues en mai 2026 sur certaines tranches des plans SO 2026-FB et SO 2026-OM, conduisant à la comptabilisation d'une juste valeur incrémentale conformément à IFRS 2 d'un montant total de 534 K€.

Il est à noter que sur le 1er semestre 2026 est intervenu le paiement de la contribution patronale de 30% qui est exigible le mois suivant la décision d'attribution des options pour un montant de 1 591 K€.

b) Programme d'actions gratuites

Dans le cadre de ces programmes d'actions gratuites, aucune condition de performance personnelle n'est exigée.

Aux termes de la résolution n°19, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2022 a consenti au Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, une délégation de compétence à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois à des attributions d'actions gratuites. Faisant usage de cette délégation, les Conseils d'Administration du 20 juillet 2022, du 18 octobre 2022, du 24 octobre 2022, du 2 mars 2023, du 27 octobre 2023 et du 19 juillet 2024 ont fixé les modalités suivantes :

N° de plan	Date d'attribution	Personnel concerné	Nombre d'options	Nombre valide d'options	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options	Charge reconnue au 30 juin 2026 (en K€)
AGA 2022-1-a	20/07/2022	Employés et Cadres supérieurs	9 750	0	1 année de service	2	0
AGA 2022-1-b	20/07/2022	Employés et Cadres supérieurs	9 750	0	2 années de service	2	0
AGA 2022-1-c	20/07/2022	Employés et Cadres supérieurs	9 750	0	3 années de service	3	0
AGA 2022-1-d	20/07/2022	Employés et Cadres supérieurs	9 750	6 875	4 années de service	4	9
AGA 2022-2-a	20/07/2022	Employés et Cadres supérieurs	27 000	0	1 année de service	2	0
AGA 2022-2-b	20/07/2022	Employés et Cadres supérieurs	13 500	0	2 années de service	3	0
AGA 2022-2-c	20/07/2022	Employés et Cadres supérieurs	13 500	4 750	3 années de service	4	6
AGA 2022-OM	18/10/2022	Président du Conseil	60 000	60 000	2 années de service	2	0
AGA 2023-1-a	02/03/2023	Employés et Cadres supérieurs	13 625	0	1 année de service	2	0
AGA 2023-1-b	02/03/2023	Employés et Cadres supérieurs	13 625	0	2 années de service	2	0
AGA 2023-1-c	02/03/2023	Employés et Cadres supérieurs	13 625	0	3 années de service	3	-4
AGA 2023-1-d	02/03/2023	Employés et Cadres supérieurs	13 625	8 125	4 années de service	4	2
AGA 2023-2-a	02/03/2023	Employés et Cadres supérieurs	6 500	0	1 année de service	2	0
AGA 2023-2-b	02/03/2023	Employés et Cadres supérieurs	3 250	0	2 années de service	3	1
AGA 2023-2-c	02/03/2023	Employés et Cadres supérieurs	3 250	1 500	3 années de service	4	1
AGA 2024-1-a	17/07/2024	Employés et Cadres supérieurs	34 750	0	1 année de service	2	0
AGA 2024-1-b	17/07/2024	Employés et Cadres supérieurs	34 750	31 500	2 années de service	2	18
AGA 2024-1-c	17/07/2024	Employés et Cadres supérieurs	34 750	31 500	3 années de service	3	12
AGA 2024-1-d	17/07/2024	Employés et Cadres supérieurs	34 750	31 500	4 années de service	4	9
AGA 2024-2-a	17/07/2024	Employés et Cadres supérieurs	17 500	17 500	2 années de service	2	0
AGA 2024-2-b	17/07/2024	Employés et Cadres supérieurs	8 750	8 750	3 années de service	3	5
AGA 2024-2-c	17/07/2024	Employés et Cadres supérieurs	8 750	8 750	4 années de service	4	3
Total des options			**394 500**	**210 750**			**64**

La charge reconnue sur la période close le 30 juin 2026 s'élève à 64 K€ contre 204 K€ au 30 juin 2025. Les justes valeurs ont été déterminées aux dates d'attribution respectives des plans.

	AGA 2022-1	AGA 2022-2	AGA 2022-OM
Cours de l'action à la date d'attribution	11,00	11,00	8,15
Taux de dividendes	0%	0%	0%
Décote d'incessibilité	0%	0%	0%
Juste valeur de l'option	11,00	11,00	8,15
Charge Reconnue au 30 Juin 2026 (en K€)	**9**	**6**	**-**

	AGA 2023-1	AGA 2023-2
Cours de l'action à la date d'attribution	8,06	8,06
Taux de dividendes	0%	0%
Décote d'incessibilité	0%	0%
Juste valeur de l'option	8,06	8,06
Charge Reconnue au 30 Juin 2026 (en K€)	**(2)**	**2**

	AGA 2024-1	AGA 2024-2
Cours de l'action à la date d'attribution	2,14	2,14
Taux de dividendes	0%	0%
Décote d'incessibilité	0%	0%
Juste valeur de l'option	2,14	2,14
Charge Reconnue au 30 Juin 2026 (en K€)	**40**	**8**

Aux termes de la résolution n°9, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2025 a consenti au Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, une délégation de compétence à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois à des attributions d'actions gratuites. Faisant usage de cette délégation, les Conseils du 04 novembre 2025, du 18 juin 2026, ont fixé les modalités suivantes :

N° de plan	Date d'attribution	Personnel concerné	Nombre d'options	Nombre valide d'options	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options	Charge reconnue au 30 juin 2026 (en K€)
AGA 2025-1-a	04/11/2025	Employés et Cadres supérieurs	28 500	28 500	1 année de service	2	**42**
AGA 2025-1-b	04/11/2025	Employés et Cadres supérieurs	28 500	28 500	2 années de service	2	**21**
AGA 2025-1-c	04/11/2025	Employés et Cadres supérieurs	28 500	28 500	3 années de service	3	**14**
AGA 2025-1-d	04/11/2025	Employés et Cadres supérieurs	28 500	28 500	4 années de service	4	**11**
AGA 2025-2-a	04/11/2025	Employés et Cadres supérieurs	28 000	28 000	2 années de service	2	**21**
AGA 2025-3-b	04/11/2025	Employés et Cadres supérieurs	14 000	14 000	3 années de service	3	**7**
AGA 2025-3-c	04/11/2025	Employés et Cadres supérieurs	14 000	14 000	4 années de service	4	**5**
AGA 2026-1-a	18/06/2026	Equipe dirigeante	80 000	80 000	1 année de service	2	**13**
AGA 2026-1-b	18/06/2026	Equipe dirigeante	40 000	40 000	2 années de service	2	**3**
AGA 2026-1-c	18/06/2026	Equipe dirigeante	40 000	40 000	3 années de service	3	**2**
AGA 2026-2-a	18/06/2026	Equipe dirigeante	30 000	30 000	1 année de service	2	**5**
AGA 2026-2-b	18/06/2026	Equipe dirigeante	15 000	15 000	2 années de service	3	**1**
AGA 2026-2-c	18/06/2026	Equipe dirigeante	15 000	15 000	3 années de service	4	**1**
Total des options			**390 000**	**390 000**			**147**

La charge reconnue sur la période close le 30 juin 2026 s'élève à 147 K€ au 30 juin 2026. Les justes valeurs ont été déterminées aux dates d'attribution respectives des plans.

	AGA 2025-1	AGA 2025-2
Cours de l'action à la date d'attribution	2,97	2,97
Taux de dividendes	0%	0%
Décote d'incessibilité	0%	0%
Juste valeur de l'option	2,97	2,97
Charge Reconnue au 30 Juin 2026 (en K€)	**88**	**33**

	AGA 2026-1	AGA 2026-2
Cours de l'action à la date d'attribution	5,11	5,11
Taux de dividendes	0%	0%
Décote d'incessibilité	0%	0%
Juste valeur de l'option	5,11	5,11
Charge Reconnue au 30 Juin 2026 (en K€)	**19**	**7**

c) Bons de souscription d'actions

BSA	Historique	Quantités de BSA	Quantités Initiales d'actions (Dilution)	Prix exercice Initial (Prix modifié)	Date de souscription	Date expiration
"BSA-BEI-2019-A"	Le conseil d'administration du 17 Avril 2020 a confirmé la souscription de l'intégralité des 800 000 BSA BEI-A pour un prix de souscription total de 8 k€, libéré par compensation avec la créance de même montant que la BEI détenait sur la société. Le conseil d'administration constate l'émission définitive des 800 000 BSA BEI-A au profit de la BEI. Le prix d'exercice de ces bons de souscription d'actions a été déterminé lors de la levée de fonds du 25 mars 2021. Celui-ci est de 8,34€.	800 000	800 000 / (2 771 200)	8,34 / (6,25)	avril-20	avril-35
"BSA-2022"	Le conseil d'administration du 12 décembre 2022, par délégation de L'Assemblée Générale du 9 décembre 2022 a décidé l'émission de 40.000 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscription d'actions (BSA-2022). 40.000 BSA-2022 ont été souscrits au prix de 1,46 €. Les fonds relatifs à cette souscription ont été libérés au mois de janvier 2023. Ces BSA ont une durée de vie expirant le 11 décembre 2029.	40 000	40 000	9,15	décembre-22	décembre-29
"BSA-BEI-2019-B"	Le conseil d'administration du 15 Décembre 2023 a confirmé la souscription de l'intégralité des 300 000 BSA BEI-B pour un prix de souscription total de 3 k€, libéré par compensation avec la créance de même montant que la BEI détenait sur la société. Le conseil d'administration constate l'émission définitive des 300 000 BSA BEI-B au profit de la BEI. Le prix d'exercice de ces bons de souscription d'actions a été déterminé conformrément aux dispositions de la résolution n° 25 de l'AGE du 20 juin, 2023. Celui-ci est de 4,47€.	300 000	300 000 / (713 100)	4,46	décembre-23	avril-35
"BSA-2024"	Le conseil d'administration du 17 juillet 2024, par délégation de l'Assemblée Générale du 19 juin 2024 a décidé l'émission de 70.000 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscription d'actions (BSA-2024). 70.000 BSA-2024 ont été souscrits au prix de 0,47 €. Les fonds relatifs à cette souscription ont été libérés au mois d'août 2024. Ces BSA ont une durée de vie expirant le 16 juillet 2031.	70 000	70 000	2,95	juillet-24	juillet-31
"BSA-ABSA"	Le 21, 22 et 31 juillet et du 5 août 2025, le Directeur Général faisant usage de la subdélégation de compétence qui lui a été conférée par le Conseil d'Administration en date du 21 juillet 2025 et de la délégation prévue par la 16ème résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 juin 2025 a procédé à une émission de 14 424 541 ABSA (représentant une émission de 14 424 541 actions nouvelles et 14 424 541 BSA). L'émission présente les caractéristiques suivantes : deux (2) BSA donneront droit à la souscription de trois (3) actions ordinaires nouvelle de la Société au prix de 2,39 € par action (ce qui correspond à un prix de souscription de 7,17 € pour l'exercice de deux (2) BSA afin d'obtenir trois (3) nouvelles actions ordinaires). Les BSA peuvent être exercés à tout moment pendant une durée de trente (30) mois à compter de l'émission des ABSA. L'exercice de la totalité des BSA donnera lieu à l'émission de 21.636.812 actions ordinaires nouvelles supplémentaires, représentant une augmentation de capitale supplémentaire de 51.711.979,49 euros (prime d'émission incluse).	14 424 541	21 636 812	2,39	juillet-25	janvier-28
"BSA-BEI-2025-A"	Le conseil d'administration du 01 octobre 2025 a confirmé la souscription de l'intégralité des 3 403 164 BSA BEI-A-2 pour un prix de souscription total de 34 k€, libéré par compensation avec la créance de même montant que la BEI détenait sur la société. Le conseil d'administration constate l'émission définitive des 3 403 164 BSA BEI-BA-2 au profit de la BEI. Le prix d'exercice de ces bons de souscription d'actions a été déterminé conformrément aux dispositions de la résolution n° 21 de l'AGE du 17 juin, 2025. Celui-ci est de 2,76 €.	3 403 164	4 029 346	2,76	octobre-25	octobre-45
"BSA-2026"	Le conseil d'administration du 22 janvier 2026, par délégation de l'Assemblée Générale du 31 octobre 2025 a décidé l'émission de 112.800 valeurs mobilières donnant accès au capital revêtant les caractéristiques de bons de souscription d'actions (BSA-2026). 112.800 BSA-2026 ont été souscrits au prix de 0,76 €. Les fonds relatifs à cette souscription ont été libérés au mois de février 2026. Ces BSA ont une durée de vie expirant le 21 Janvier 2033.	112 800	112 800	4,66	janvier-26	janvier-33

NOTE 23 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

Résultat financier net (En milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Intérêts et charges financières assimilées	(2 578)	(1 882)	(696)
Pertes des placements	-	-	-
Coût de l'endettement financier net	**(2 578)**	**(1 882)**	**(696)**
Pertes de change	(363)	(487)	125
Variation de juste valeur des warrants	(7 336)	-	(7 336)
Autres charges financières	-	(1 076)	1 076
Autres charges financières	**(7 699)**	**(1 563)**	**(6 136)**
Gains de change	327	674	(347)
Variation de juste valeur des warrants	-	2 321	(2 321)
Autres produits financiers	406	484	(79)
Autres produits financiers	**733**	**3 479**	**(2 747)**
Total	**(9 544)**	**34**	**(9 578)**

Le résultat financier est en baisse sur la période et cela s'explique principalement par :

- L'augmentation de la charge d'intérêts de 696 K€, avec un montant total de 2 578 K€ au 30 juin 2026. Dont 2 333 K€ sont relatifs aux emprunts suivants :
 - BEI Tranche A (1 177 K€).
 - BEI Tranche B (574 K€).
 - Celestial (582 K€).

- La charge de variation de la juste valeur des warrants BEI de 7 336 K€ décrite en **Note 14** contre un produit de 2 321 K€ lors de la même période 2025.

- Les gains de change sont relatifs à la conversion des monnaies €/$.

NOTE 24 IMPOT SUR LE RESULTAT

La charge d'impôt sur le résultat se décompose ainsi :

Charge d'impôt sur le résultat (En milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Impôt exigible - France	-		-
Impôt exigible - Etranger	(157)	(16)	(141)
Impôt différé net	(5)	48	(53)
Total	**(161)**	**32**	**(193)**

NOTE 25 RESULTAT PAR ACTION

Le nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat par action est égal au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice duquel sont déduites les actions détenues en autocontrôle.

Résultat net par actions	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**Variation**
Résultat net (En milliers d'euros)	**(26 937)**	(9 207)	(17 730)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	**48 987 437**	18 493 782	30 493 655
Titres d'autocontrôle	**(37 900)**	(30 559)	(7 341)
Total actions - droits de votes	**48 949 537**	**18 463 223**	**30 486 314**
Résultat net par actions ordinaires (en euros) - droits de votes	**(0,55)**	(0,50)	(0,05)
Nombre d'actions potentielles	**31 783 884**	**1 990 141**	**29 793 743**

À noter que le résultat net par action indiqué au compte de résultat consolidé (0.55) correspond au résultat net consolidé sur le nombre d'actions composant le capital social de la société au 30 juin 2026.

Les instruments potentiellement dilutifs sont décrits en note 11. Au cours des périodes présentées, les instruments donnant droit au capital de façon différée (AGA, BSA, Options..) sont considérés comme anti-dilutifs car ils conduisent à une réduction de la perte par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES PASSIFS EVENTUELS

a) Contrat de prêt auprès de la banque Européenne d'investissement (BEI-2019)

L'ensemble des informations relatives à ce contrat de prêt sont précisées en **Note 14.**

Les engagements spécifiques à ce contrat sont :

Le financement obtenu auprès de la banque européenne d'investissement a été alloué dans le cadre de l'opération de recherche et de développement du projet eyonis®.

La totalité du financement accordé devrait représenter au maximum 50% du total des coûts investis par la société dans le cadre de ce projet. Dans le cas où le financement viendrait à dépasser 50% de ces sommes, la banque pourrait demander le remboursement immédiat des montants excédentaires.

Il est également à noter que suite à un nouvel avenant conclu le 17 octobre 2023, les covenants applicables à cet emprunt sont alignés sur ceux de l'emprunt obligataire CSF, à savoir :

- Maintenir un niveau minimal de trésorerie consolidée supérieur à 3 M€;
- S'abstenir de toute distribution de dividendes ;
- Assurer une croissance annuelle du chiffre d'affaires iCRO, sur la base des comptes consolidés semestriels et annuels.

En cas de défaut ou de manquement, les obligations peuvent être exigibles par anticipation et faire l'objet soit d'une conversion immédiate au prix de conversion contractuel, soit d'un remboursement à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et impayés. Qualification de la société Median Medical Technology (Shanghai) Co., Ltd comme filiale matérielle et mise en garantie des sommes versées à Median Technologies, en cas de non-respect des modalités de remboursement contractuel.

b) Émission d'obligations convertibles pour un montant de 10 M€ souscrite par Celestial Successor Fund, LP « CSF »

L'ensemble des informations relatives à ce contrat de prêt sont précisées en **Note 14.**

Un certain nombre d'engagements ont été pris par la société dans le cadre de l'exécution de ce contrat, et ce, jusqu' à la fin de celui-ci. En cas de défaut ou d'inexécution, il peut être exigé que toutes les obligations soient immédiatement converties en Actions au Prix de Conversion ou rachetées à leur valeur nominale actuelle majorée des intérêts courus et impayés jusqu'à la date fixée pour le remboursement anticipé. Les principaux engagements sont les suivants :

- Assurer un niveau minimum de trésorerie disponible de plus de 3 M€ sur le Groupe (Trésorerie consolidée).
- Ne procéder à aucune distribution de dividendes.
- Un avenant au contrat a été signé avec CSF début 2024 afin de clarifier le covenant relatif au chiffre d'affaires.
 Le covenant est précisément le suivant : Assurer une croissance année après année du chiffre d'affaires iCRO, sur la base des revenus déclarés dans le cadre des comptes consolidés semestriels et annuels, et ce, pour la première fois en 2025 sur les comptes clos au 31 décembre 2024 sur la base du chiffre d'affaires déclaré au 31 décembre 2023.

c) Signature du contrat de prêt auprès de la banque Européenne d'investissement (BEI-2025)

L'ensemble des informations relatives à ce contrat de prêt sont précisées en **Note 14.**

Il est à noter que le tirage de chacune des tranches est accompagné de l'émission au profit de la BEI de BSA, dont le nombre et le prix d'exercice sont indexés au cours de bourse de la date de leur émission.

La ligne de financement est soumise aux conditions contractuelles usuelles :

- Le financement BEI ne doit pas dépasser 50 % du coût total de l'investissement global.
- Maintien d'un niveau minimal d'actifs liquides consolidés.
- Interdiction de céder des actifs, de contracter de nouvelles dettes ou de distribuer des dividendes sans l'accord préalable de la BEI.
- Possibilité de remboursement anticipé, sous réserve du paiement de frais dégressifs selon la date de remboursement.
- Commission contractuelle due en cas de non tirage des tranches disponibles.

La tranche A pour un montant de 19 M€ a été débloquée le 20 octobre 2025 suite à la réalisation de l'ensemble des conditions contractuelles rattachées à cette tranche.

La libération des tranches B et C reste à la discrétion de Median Technologies, sous réserve de certaines conditions.

Tranche B – Conditions Suspensives principales

- Décaissement de la Tranche A.
- Justificatifs d'apport de capitaux propres et/ou d'émission de nouvelles obligations convertibles subordonnées et/ou de Milestone pour un montant total d'au moins 50 M€ à compter du 1er janvier 2025.
- Justificatifs d'atteinte de Milestone de rentabilité et de croissance du carnet de commandes de l'activité iCRO.
- Approbation définitive de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour eyonis® dans le domaine de la détection du cancer du poumon.
- Justificatifs d'un chiffre d'affaires de la Société provenant de l'unité commerciale eyonis®.
- La preuve du remboursement anticipé intégral de la tranche B accordée au titre du Contrat de Financement BEI-2019, majoré des intérêts courus, des commissions de remboursement anticipé et de toute autre commission, le cas échéant, conformément aux termes du Contrat de Financement BEI-2019.

Tranche C – Conditions Suspensives principales

- Décaissement de la Tranche A et de la Tranche B.
- Justificatifs d'injection de capitaux propres et/ou d'émission de nouvelles obligations convertibles subordonnées et/ou de Milestone pour un montant total d'au moins 60 M€ à compter du 1er janvier 2025.
- Justificatifs d'atteinte de Milestone de rentabilité et de croissance du carnet de commandes de l'activité iCRO.
- Justificatifs d'un chiffre d'affaires de la Société provenant de l'unité commerciale eyonis®.

d) Contrat signé avec la société IRIS pour l'émission de bons de souscription d'obligations remboursables en actions

Par décision du conseil d'administration de la Société réuni le 23 janvier 2025, agissant sur délégation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 19 juin 2024, aux termes de sa 18ème résolution, il a été signé avec la société IRIS une ligne de financement par voie d'émission de bons donnant droit à la souscription d'obligations remboursables en actions ordinaires de la Société. Les principales caractéristiques des Obligations L'Investisseur s'est engagé à souscrire pendant une période de 24 mois (soit d'ici le 23 janvier 2027) à 4.000 Obligations sur exercice des Bons en six (6) tranches ayant chacune une maturité de 30 mois à compter de sa date d'émission :

- La première de 4 M€ a été tirée fin janvier 2025.
- La deuxième de 2.5 M€.
- Les troisièmes à cinquième de 1 M€ chacune.
- La sixième et dernière de 0,5 M€.

Chaque Obligation a une valeur nominale de 2.500 euros, représentant un montant total maximum de 10 millions d'euros. Les Obligations pourront être remboursées sur demande du porteur par l'émission de nouvelles actions ordinaires à tout moment, à compter de toute date de réalisation jusqu'à et y compris la date d'échéance. Le prix de remboursement en actions nouvelles des Obligations est égal à 95% du cours moyen pondéré par les volumes des vingt-cinq (25) jours de négociation précédant immédiatement la date de remboursement des Obligations.

La Société aura le droit de suspendre et de réactiver sans pénalité les tirages des Tranches. La période d'engagement de 24 mois sera prolongée pour tenir compte des éventuelles suspensions et réactivations demandées par la Société. La Société aura la faculté de procéder à sa propre initiative au rachat des Obligations en circulation à 105% de leur valeur nominale.

La société a décidé de mettre fin au contrat, le 29 juin 2026, conformément à l'avenant n°2, signé par les deux parties. Cette décision intervient suite à la levée de fonds intervenue en début de mois ayant permis le refinancement du Groupe. De ce fait, un avoir de 300 K€ a été comptabilisé en produit financier compte tenu que seule la première tranche du contrat a été tirée.Le remboursement doit intervenir sur le second semestre 2026, mensuellement en 6 versements.

NOTE 27 OPERATIONS AVEC DES PARTIES LIEES

a) Rémunérations des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du Conseil d'Administration de la Société. Les rémunérations versées ou à verser aux principaux dirigeants sont les suivantes :

Rémunération des dirigeants (En milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Salaires et traitements versés (y compris charges sociales)	607	298	309
Salaires et traitements à verser N-1 (y compris charges sociales)	(244)	-	(244)
Salaires et traitements à verser (y compris charges sociales)	90	135	(45)
Paiements fondés sur des actions **(Note 22)**	8 637	-	8 637
Rémunération de l'activité des administrateurs	100	100	-
Total	**9 189**	**533**	**8 656**

Les avantages à court terme comprennent les rémunérations fixes et variables ainsi que les charges sociales correspondantes comptabilisées pour M. Oran Muduroglu et de M. Fredrik Brag.

- M. Oran Muduroglu a été rémunéré par Median eyonis® Inc. au titre de ses fonctions exercées du 1er janvier au 30 juin 2026.
- M. Fredrik Brag a été rémunéré par Median Technologies SA au titre de son mandat de Directeur Général du Groupe du 1er janvier au 31 mars 2026. Depuis le 1er avril 2026, il ne perçoit plus de rémunération directe au titre de ce mandat.
- Les paiements fondés sur des actions correspondent aux stock-options attribuées à M. Oran Muduroglu et à M. Fredrik Brag. Les caractéristiques des plans et leur incidence sur les comptes sont présentées en **note 22**. La contribution patronale comptabilisée au titre de ces attributions s'élève à 1 591 K€ au 30 juin 2026, incluse dans le montant de 8 637 K€ ci-dessus.
- La charge comptabilisée au titre de la rémunération de l'activité des administrateurs s'élève à 100 K€ au 30 juin 2026. Le montant maximal annuel autorisé par l'Assemblée générale au titre de la rémunération de l'activité des administrateurs s'élève à 200 K€.

b) Services de direction fournis par une entité de gestion

Depuis le 1er avril 2026, Median eyonis® Inc. bénéficie de prestations de direction et de développement stratégique fournies par Sage S.A., qui met M. Fredrik Brag à la disposition de Median eyonis® Inc. en qualité de Directeur International du Développement Stratégique.

- Ces prestations portent sur le développement commercial et stratégique de la filiale.
- Les honoraires annuels 2026 s'élèvent à 471 K€ (628 K€ sur une année pleine), ainsi que des honoraires variables pour un montant maximal annuel de 221 K€ appelé "Bonus de performance", qui sera versé en fonction des résultats financiers et commerciaux de la société.
- La charge comptabilisée dans les comptes en Charges externes (Note 19) au titre de la période close le 30 juin 2026 s'élève à 268 K€, et comprend 50% du bonus de performance soit 111 K€.
- Les honoraires facturés par Sage S.A. sont présentés séparément de la rémunération personnelle des principaux dirigeants.

c) Autres transactions avec les parties liées

Les transactions conclues avec des entités dirigées par des membres du Conseil d'administration sont les suivantes :

Partie liée	Nature de la transaction	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Kapital Consulting LLC, société dirigée par **Kapil Dhingra**, administrateur	Prestations de conseil. Le contrat est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026 et prévoit une rémunération annuelle de 64 k€.	32	-	32
Orsco Life Science, société dirigée par **Oern Stuge**, administrateur	Prestations de conseil. Le contrat est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026 et prévoit une rémunération annuelle de 64 k€.	32	-	32
Mirror Health, société dirigée par **Oran Muduroglu**, Chairman	Prestations de conseil. Le contrat était en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025 (terminé au 31 octobre 2025) et prévoyait une rémunération annuelle de 138 k€.	-	69	(69)
		64	**69**	**(5)**

À l'exception des opérations décrites ci-dessus, aucune autre transaction significative avec les principaux dirigeants ou les parties qui leur sont liées n'a été identifiée au cours de la période.

NOTE 28 DIVIDENDES

Aucun dividende n'a été versé par la Société au cours du premier semestre 2026 tout comme au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

NOTE 29 ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

a) L'activité eyonis®

eyonis® LCS, son logiciel dispositif médical basé sur l'IA et le machine learning pour le dépistage du cancer du poumon a obtenu le marquage CE classe IIb en vertu du Règlement européen sur les Dispositifs Médicaux (RDM 2017/745) ce qui permet sa commercialisation dans l'Espace Economique Européen.

Le marquage CE, délivré par l'organisme notifié français GMED, atteste de la conformité du logiciel dispositif médical aux exigences européennes les plus strictes en matière de sécurité patients et d'efficacité clinique.

Cette étape constitue une avancée majeure pour eyonis® LCS qui permet aux cliniciens de détecter les nodules parenchymateux pulmonaires sur les examens de scanner à faible dose mais aussi de les caractériser comme probablement bénins, suspicieux ou très suspicieux. eyonis® LCS contribue ainsi au diagnostic précoce du cancer, à la stratification du risque patient, à l'amélioration de la prise en charge clinique et à la mise en œuvre à grande échelle de programmes de dépistage du cancer du poumon.

Le 30 juillet, Median a annoncé la signature d'un partenariat commercial stratégique avec Canon Medical Systems Corporation, par l'intermédiaire de sa filiale Olea Medical. Cet accord marque une nouvelle étape importante dans l'exécution de la stratégie de partenariats commerciaux pour eyonis® LCS (Lung Cancer Screening) mise en place par Median. Selon les termes de cet accord, Olea Medical et Median Technologies soutiendront ensemble la commercialisation d'eyonis® LCS aux États-Unis et en Europe, ainsi que dans d'autres géographies qui pourraient être conjointement définies à l'avenir. Canon est un acteur majeur des systèmes d'imagerie par tomodensitométrie (CT scan), bénéficiant d'une forte présence dans les centres de radiologie aux États-Unis et en Europe. L'imagerie par tomodensitométrie est la modalité utilisée par eyonis® LCS.

b) L'activité iCRO

Croissance de l'activité : Median Technologies remporte l'un des plus importants contrats de son histoire pour son activité d'imagerie pour les essais cliniques (iCRO)

Ce projet a été attribué par un laboratoire pharmaceutique européen de premier plan, client historique de Median, dont le portefeuille de produits en oncologie constitue désormais l'un des principaux moteurs de croissance. Le contrat représente une valeur totale de 8,4M€ (environ 9,5m$).

Dans le cadre de ce contrat, Median Technologies fournira l'ensemble des services d'imagerie centralisée ainsi que des analyses avancées d'images pour un essai clinique mondial de phase III évaluant un traitement expérimental destiné à une forme rare et particulièrement complexe de cancer cérébral. L'étude impliquera plus de 150 centres investigateurs répartis en Amériques, en Europe, en Asie-Pacifique ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique. Cet accord figure parmi les plus importants contrats remportés par Median Technologies à ce jour. Il contribue au renforcement du carnet de commandes de l'activité iCRO et améliore la visibilité de la Société sur ses revenus futurs.

c) Plans de stocks Options

En octobre 2026, le Conseil d'administration de la Société a attribué quatre nouveaux plans de stock-options, pour un total de 415.000 dénommés SO 2026-TB, SO 2026-ND, SO 2026-JCM et SO 2026-CB, au bénéfice de membres de la Direction du Groupe. Ces plans sont composés de tranches distinctes. Les nouvelles stock-options attribuées dans le cadre des plans sont soumises à des conditions de présence ainsi qu'à diverses conditions de performance. Ces conditions de performance comprennent des conditions de performance hors marché, portant notamment sur l'atteinte d'objectifs financiers et opérationnels ainsi que la réalisation de financements stratégiques du Groupe. L'impact de ces nouveaux plans doivent faire l'objet d'analyse afin de déterminer leur impact financier.

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2026

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leurs incidences sur les comptes, des principales transactions entre parties liées.

Fait à Valbonne, le 28 octobre 2026

Président du Conseil d'administration

Median Technologies

Oran MUDUROGLU